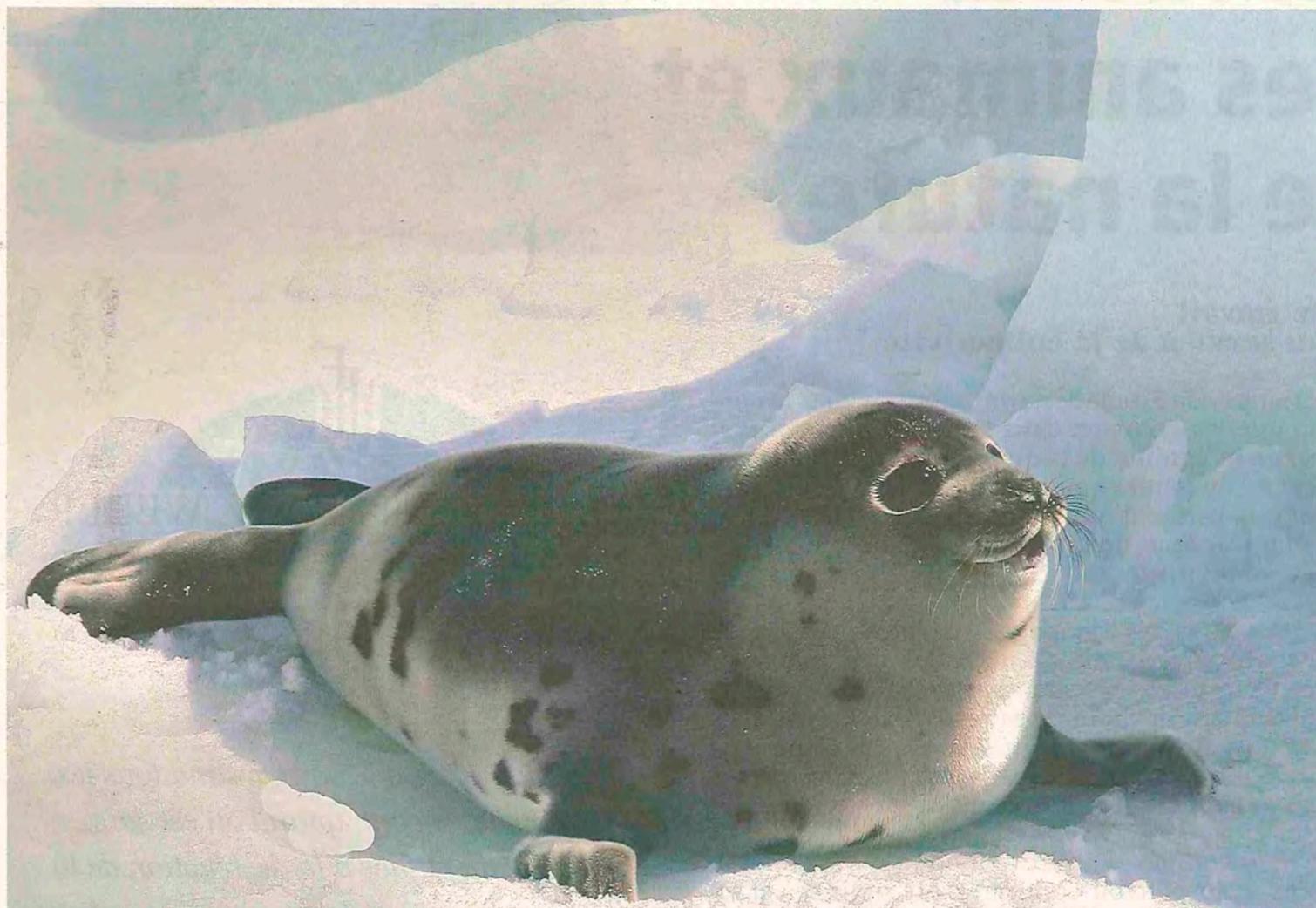


# JOURNAL

indépendant | intrépide | sans compromis

# FRANZ WEBER

avril | mai | juin 2009 | No 88 | Fr. 5.- | AZB/P.P. Journal 1820 Montreux 1 | Postcode 1



## Victoire pour les phoques à Strasbourg!

Le culte de la laideur  
D'où tire-t-il son origine?

8

Corrida  
Argumentaire pour l'abolition

14

OGM et pesticides  
Faire confiance aux autorités?

25



# En faveur des animaux et de la nature



## Notre travail est au service de la collectivité

Les actions de la Fondation sont motivées par la conviction que les animaux dans leur ensemble en tant que partie intégrante de la création, ont droit à l'existence et à l'épanouissement dans un habitat convenable, et que l'animal individuel en tant qu'être sensible a une valeur et une dignité que l'homme n'a pas le droit de mépriser.

Aussi bien dans ses campagnes de protection et de sauvetage de paysages, que dans celles d'animaux persécutés et torturés, la Fondation s'efforce inlassablement d'éveiller en l'homme sa responsabilité vis-à-vis de la nature et d'obtenir pour les peuples d'animaux un statut juridique parmi les institutions humaines leur garantissant protection, droits et survie.

La FFW, reconnue d'utilité publique, est exonérée d'impôts. Pour pouvoir continuer à remplir ses grandes tâches au service de la nature et du monde animal, la Fondation devra toujours faire appel à la générosité du public. Politiquement indépendante, subventionnée ni par l'économie, ni par les pouvoirs publics, elle dépend entièrement des seuls dons, donations, legs, etc...



*Quand tout semble vain, quand tous les espoirs s'en vont, quand on est saisi d'accablement face à la destruction de la nature et à la misère des animaux persécutés et torturés... on peut encore se tourner vers la Fondation Franz Weber.*

**Aidez-nous ! Chaque don, aussi modeste soit-il, est important et reçu avec gratitude.**

### Comptes:

**SUISSE:** Banque Landolt & Cie, ch de Roseneck 6, CH-1006 Lausanne, CCP 10-1260-7, compte Fondation Franz Weber, IBAN CH76 0876 8002 3045 00003 ou compte postal 18-6117-3 Fondation Franz Weber, 1820 Montreux 1 IBAN CH3109000000180061173

**FRANCE:** Crédit Agricole Mutuel Alpes Provence, Avignon, Compte no 9483909 3 133, Code établissement 11306, Code Guichet 00084, Clé R.I.B 59, BIC AGRIFRPP813, IBAN FR76 1130 6000 8494 8390 9313 359

**SVP, préférez le E-Banking [www.ffw.ch](http://www.ffw.ch)**

### Renseignements FONDATION FRANZ WEBER

Case postale, CH-1820 Montreux, Tel. 021 964 42 84 oder 021 964 24 24, Fax 021 964 57, E-mail: [ffw@ffw.ch](mailto:ffw@ffw.ch), [www.ffw.ch](http://www.ffw.ch)



## Editorial

Franz Weber, rédacteur en chef

Chère lectrice, cher lecteur

Notre croyance au paradis n'émane pas d'une utopie, pas d'un désir du merveilleux, mais d'une loi spirituelle qui germe et vit en nous et qui englobe et dirige toute vie sur notre terre et dans tout l'univers. Et dans les tréfonds de notre âme, nous savons que notre bonheur, le bonheur de toute l'humanité, est basé sur cette loi spirituelle, sur cette formule mathématique et divine et que, dès que nous lui tournons le dos, nous tournons le dos à la vraie vie, à la paix, à la joie de la création, au paradis qui existait et qui nous attend, et que nous générons obligatoirement la laideur, la haine et la guerre.

La création est une formule d'amour qui pénètre et ennoblit toute vie par sa sainteté et qui ne peut nous conduire au bonheur de notre vie d'homme que si nous la vivons comme telle en pensées, en paroles et en actes, et que nous vivons selon ses lois.

Franz Weber



## Animaux

- Victoire pour les phoques** Le Parlement Européen vote l'embargo >>4  
**Corridas** Argumentaire pour l'abolition >>13  
**L'ours Miljen** Un an déjà >>19

## Nature

- OGM et pesticides** Les recherches sont-elles indépendantes? >>25

## Société

- La culture de la laideur** D'où provient-elle? >> 8  
**De Picasso à Rothko** Revanche de l'incongru >> 16  
**Guerre des Balkans** Pour un tribunal de la conscience humaine >> 22  
**Paris il y a 50 ans** Les maris partis sans laisser d'adresse >>28

## JFW plus

- Les lecteurs ont la parole** >>32  
**La palette végétarienne** >>37  
**Giessbach 2009** >>39



## Impressum

**Editeur:** Franz Weber pour la Fondation Franz Weber et Helvetia Nostra  
**Rédacteur en chef:** Franz Weber  
**Rédaction:** Judith Weber, Walter Fürsprech, Vera Weber, Alika Lindbergh  
**Mise en page:** Vera Weber  
**Impression:** Ringier Print Adligenswil AG  
**Rédaction, Administration:** Journal Franz Weber, case postale, CH-1820 Montreux (Suisse),  
 tél 021 964 24 24 ou 964 37 37. Fax: 021 964 57 36. E-mail: ffw@ffw.ch – Site internet: <http://www.ffw.ch>  
**Abonnements:** Journal Franz Weber, abonnements, case postale, 1820 Montreux,  
 Tél. 021 964 24 24 ou 964 37 37  
 Tous droits réservés. Reproduction de textes, de photographies ou d'illustrations avec la permission de la rédaction seulement. Toute responsabilité pour des manuscrits, des livres ou autres documents (photos, etc) non commandés est déclinée. CCP: Si vous désirez soutenir le journal ou l'œuvre de Franz Weber par un don, veuillez l'adresser au CCP 18-6117-3, Fondation Franz Weber, 1820 Montreux.

# L'embargo voté sur les produits de phoques en UE!

## Une victoire pour l'Europe !

Le 5 mai 2009, le Parlement Européen a voté massivement (550 voix pour, 49 contre) pour un embargo sur les produits de phoques provenant de la chasse commerciale.

Dans un combat initié en 1976, c'est la deuxième fois que la Fondation Franz Weber peut enregistrer un succès décisif contre les massacres annuels de phoques sur la banquise canadienne. Le premier succès date de 1983 avec l'embargo décidé par la Communauté Européenne sur les peaux et dérivés de bébés phoques (blanchons) en Europe, embargo qui a conduit à l'arrêt pur et simple de la chasse pendant 12 ans. Hélas, les massacres, exécutés par l'opinion publique mondiale, ont repris en 1996 avec plus de violence encore.

Malgré une campagne de propagande virulente du lobby des chasseurs/pêcheurs canadiens pour défendre dans les couloirs de l'UE leurs sinistres intérêts, les parlementaires ne se sont pas laissés ébranler, comme le démontre le vote massif en faveur de l'embargo. Le fait du nombre record de 338'000 phoques livrés aux tueurs cette année pour un nouveau carnage défiant toute imagination, n'a pu que les renforcer dans leur détermination.

Leur vote est une victoire pour tous les défenseurs de pho-



Le vote du Parlement européen du 5 mai 2009 a d'ores et déjà sauvé la vie de plus de 200'000 jeunes phoques !

ques, une victoire pour l'Europe, une victoire de la conscience humaine !

### Et une victoire de la FFW!

Rappelons les faits: En avril 2006, la Fondation Franz Weber invite un groupe de journalistes internationaux ainsi que Carl Schlyter, député européen à participer à une expédition en Terre-Neuve et au Labrador afin de documenter la chasse aux phoques. Cette expédition, menée par Vera Weber en collaboration avec l'Humane Society International est rendue fort dangereuse par les chasseurs.

A Blanc-Sablon, le véhicule de Vera Weber est heurté en pleine course par le pickup d'un chasseur, le côté enfoncé, la voiture forcée hors de la route. Vera Weber décrit cette situation comme menaçante pour sa

vie : « Des foules déchainées ont fait usage de moyens violents pour nous empêcher de partir vers les lieux des massacres. La police locale n'a rien fait pour nous protéger ou nous aider. Il est navrant d'être témoin de première main de la connivence entre le Gouvernement canadien et cette industrie corrompue. J'ai honte pour le Canada. »

Touché et porté par les événements, le député européen Carl Schlyter, invité au Canada par la Fondation Franz Weber, œuvre dès son retour en faveur d'un arrêt des importations de produits issus de la chasse aux phoques en Union Européenne.

C'est ainsi qu'il présente le 15 mai 2006, avec les députés européens Karl-Heinz Florenz (PPE), Paulo Casaca (PSE),

Mojca Drkar Murko (ELDR), Caroline Lucas (Verts-EFA), une déclaration écrite demandant l'élargissement de l'interdiction européenne actuelle d'importer des produits de bébés phoques âgés jusqu'à deux semaines à tous les produits de phoque - déclaration qui reçoit un record de 425 signatures de députés européens.

### De la déclaration écrite à un embargo historique

Par la déclaration, les députés remettent alors la tâche à la Commission Européenne de réaliser un projet de loi.

En 2008, après de longues recherches, des lectures de rapport d'experts et des sondages de l'opinion publique européenne sur le sujet de la chasse aux phoques, la cruauté de celle-ci a ne fait plus aucun doute pour la Commission Européenne. Elle présente donc un projet de loi allant dans le sens d'un embargo complet avec certaines dérogations.

Suivent à ceci des mois de discussions, d'amendements, de nouveaux projets. Le Gouvernement canadien fait un lobbying éhonté auprès des parlementaires, envoie des dizaines et des dizaines de délégations de politiciens, d'experts et de représentants Inuit pour travailler le cerveau des députés Européen et tout ceci sur le dos des contribuables. Les chasseurs de phoques et les



Equipe de choc, de gauche à droite: Mark Glover, Joanne Swabe, Nicky Brooks de la Humane Society International et Vera Weber de la Fondation Franz Weber au Parlement Européen à Strasbourg

fourreurs déploient les grands moyens, le Gouvernement canadien répand des semi-vérités, des allégations mensongères, essaie de manipuler l'opinion en jouant la carte de la tradition, de l'existence précaire des communautés côtières tout en omettant quelques éléments très importants, à savoir que cette chasse coûte aux contribuables canadiens jusqu'à dix fois plus qu'elle ne rapporte et que la grande majorité des canadiens est contre! Mais nous autres, organisations de protection animale res-

tons sur le quivive, toujours prêt à rectifier les fausses affirmations, à contrer les menaces du Gouvernement canadien qui dit vouloir porter plainte contre l'Europe. Dans les couloirs du Parlement, nous veillons à l'ordre.

Ce fut un travail d'équipe des organisations de protection animale, nous sommes restés innébranlables jusqu'au bout, nous étions dans la vérité et nous avons gagné!

FFW



Le député européen suédois, Carl Schlyter, lanceur de la déclaration écrite pour un embargo des produits de phoques en Europe, avec Vera Weber

## Pourquoi?

Chaque année en Europe et dans le monde, la chasse aux phoques du Canada est à la une de presque tous les journaux.

Chaque année, le Gouvernement canadien reprend cette chasse indéfendable en répandant une foule de mensonges et de semi-vérités, afin de justifier le massacre de jeunes phoques, la majorité d'entre eux étant encore des bébés de trois semaines à trois mois.

Mais mettons pour une fois l'émotion, la compassion et l'horreur que suscitent un tel carnage de côté et essayons de comprendre POURQUOI le gouvernement d'un pays riche, totalement développé et en général doté d'une grande morale se tache consciemment de sang, accepte d'être mis au ban de la société et de l'opinion publique internationale dans le seul but de maintenir un commerce de peaux de phoque qui ne rapportera bientôt plus rien. La chasse aux phoques ne constitue que 25% du revenu annuel de 0,02% de la population (30 millions de Canadiens, 6000 pêcheurs). Le prix d'une peau de phoque était de 31 dollars en 2008, en 2009 15 dollars. En comptant l'huile et les nageoires de phoque, un pêcheur a gagné en moyenne 1100 dollars en 2008.

Selon le Ministère de pêches et océans du Canada, la valeur de la chasse aux phoques 2008 est estimée à 6,9 millions de dollars. En comparaison, le Gouvernement de Terre-Neuve et du Labrador, annonce que la valeur de production de l'industrie du poisson a excédé un milliard en 2008!

La chasse aux phoques coûte au Gouvernement canadien, donc aux contribuables, environ dix fois plus qu'elle ne rapporte. Les grands bateaux brise-glaces de la garde côtière canadienne doivent frayer le chemin aux petits bateaux de pêcheurs, les agents de pêche, censés surveiller la chasse ainsi que les samaritains et secouristes sont transportés sur des navires, en hélicoptère et en avion sur les lieux, pour ne citer ici que quelques-uns des nombreux services que le gouvernement met à disposition d'une chasse en passe de devenir déficitaire!

Alors pourquoi le Canada refuse-t-il catégoriquement de mettre fin à ce carnage annuel? N'est-ce qu'une bravade? Se cache-t-il quelque funeste secret derrière ce commerce?

Pourquoi le Canada n'investit-il pas dans le tourisme écologique à Terre-Neuve et au Labrador au lieu de subventionner un massacre injustifiable?

Pourquoi?

Vera Weber

# Un loup déguisé en agneau !

Sous la pression du Gouvernement canadien, la Commission nationale de la science, de l'éducation et de la culture CSEC-E demande dans une motion que l'importation, le transit, le commerce et le traitement de produits issus de phoques soient permis en Suisse, dans la mesure où ces produits proviennent d'une chasse qui a été autorisée et contrôlée par l'Etat et qui s'est déroulée manifeste-

ment dans le respect des normes applicables à la protection des animaux.

Si cette motion venait à être retenue, la Suisse légitimerait la chasse aux phoques canadienne, elle déclarerait cette chasse comme officiellement « acceptable » alors qu'elle est prouvée être d'une extrême cruauté, et les produits dérivés du phoques pourraient être importés et commercialisés en toute bonne foi !

En effet, la chasse aux phoques canadienne est autorisée et contrôlée par l'Etat ainsi que soumise à des directives de protection des animaux. Ces directives ne sont pour ainsi dire jamais respectées comme le prouvent d'innombrables vidéos, témoins oculaires et rapport d'experts.

Cette motion n'apporte donc rien aux phoques – bien au contraire – et la Suisse se rendrait complice de ce carnage.

Nous demandons au Conseil des Etats de revoir la motion de la CSEC-E, de prendre exemple sur l'Europe et de décider d'un embargo ferme.

Ce n'est qu'en envoyant un message clair au Canada que notre campagne à tous contre la cruauté sur la banquise, contre la cruauté envers tous les animaux progressera. **Fermons nos portes à la cruauté!**

## Joignez-vous à la Fondation Franz Weber et écrivez au Conseil des Etats suisse

Au Conseil des États suisse  
Palais fédéral  
3003 Bern

### Ci-dessous, un exemple de lettre:

#### L'importation des produits de phoques en Suisse

Mesdames et Messieurs les Conseillers aux États,

Le 25.03.09, la Commission de la science, de l'éducation et de la culture a catégoriquement rejeté la motion du Conseiller national Ruedi Aeschbacher visant à interdire l'importation et le commerce des produits issus de la chasse aux phoques canadienne. En revanche, par une motion de commission, elle soutient une « Réglementation du commerce des produits issus de la chasse aux phoques ». Or, l'adoption de cette motion ferait reculer de plusieurs décennies les progrès difficilement obtenus dans le combat contre les cruels massacres de phoques.

Ainsi, contre la volonté du peuple suisse, le Conseil fédéral, sous certaines « conditions » dont il est prouvé qu'elles sont impossibles à remplir, déclarerait officiellement « acceptables » la chasse aux phoques et ses produits. Cela donnerait « bonne conscience » aux fourreurs suisses pour recourir à nouveau à la fourrure de phoque, alors qu'ils y ont renoncé de bon gré. C'est pourquoi je vous prie / nous vous prions instamment de revoir la motion du Conseiller national Ruedi Aeschbacher ou de reprendre les termes du texte de loi de l'Union Européenne pour un Embargo de produits dérivés de phoques. Seule une interdiction du commerce peut faire cesser ces massacres inhumains sur la banquise.

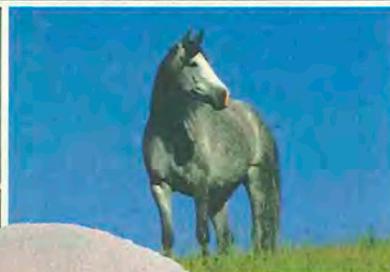
Avec l'expression de ma/notre considération distinguée



**Envoyez un e-mail au  
Conseil des Etats  
depuis  
[www.ffw.ch](http://www.ffw.ch)**

**Ce n'est qu'avec un embargo ferme  
que nous enverrons un message clair  
au Canada:**

**nous ne voulons pas être complice de  
cette chasse inhumaine,  
nous fermons nos portes à la cruauté!**



# Testament en faveur des animaux



**Notre travail est au service de la collectivité.** Pour pouvoir poursuivre ses grandes oeuvres en faveur de la nature et du monde animal, la Fondation Franz Weber devra toujours faire appel à la générosité du public. Politiquement indépendante, subventionnée ni par l'économie ni par les pouvoirs publics, elle dépend de manière impérative dans l'accomplissement de ses tâches des seuls dons, donations, legs, etc. Le poids financier que la Fondation doit porter, ne s'allègera pas, bien au contraire: il s'alour-

dira en proportion de la pression grandissante que subissent le monde animal, l'environnement et la nature.

**Exonération fiscale** La Fondation Franz Weber, en sa qualité d'institution d'utilité publique, est exonérée d'impôts (impôts sur les successions, sur les dons, impôts directs cantonaux et locaux). Les dons versés à la Fondation peuvent être déduits des impôts dans la plupart des cantons suisses.

Si votre volonté est de venir en aide aux animaux même au-delà de votre vie, nous vous prions de penser, dans vos dispositions testamentaires, à la Fondation Franz Weber. Cette seule phrase dans votre testament:

«Je lègue à la Fondation Franz Weber, CH-1820 Montreux, la somme de Fr. \_\_\_\_\_» peut signifier la survie pour d'innombrables animaux.

## A observer

Pour que votre volonté soit respectée, quelques règles formelles sont à observer:

**1. Le testament manuscrit** doit être rédigé entièrement de la propre main du légataire, sans oublier le lieu,

la date et la signature.

Un tel testament doit contenir la mention:

«Testament:  
Par la présente, je lègue la somme de Fr. \_\_\_\_\_ à la Fondation Franz Weber, CH-1820 Montreux».

Afin d'éviter la disparition fortuite du testament après le décès, il est recommandé de le remettre à une personne de confiance qui le gardera précieusement.

**2. Si le testament est rédigé chez le notaire**, celui-ci peut être chargé d'inclure dans ce testament la Fondation Franz Weber comme bénéficiaire.

**3. Les personnes ayant déjà rédigé leur testament peuvent**, sans nécessairement changer celui-ci,

rajouter à la main:

«Complément à mon testament:  
Je décide que la Fondation Franz Weber doit recevoir après mon décès la somme de Fr. \_\_\_\_\_ à titre de legs.  
Lieu et date \_\_\_\_\_  
Signature \_\_\_\_\_»  
(Le tout écrit à la main).

**Les nombreux amis des animaux seront heureux de savoir qu'un legs à la Fondation Franz Weber, qui est exempt d'impôts, n'est pas soumis aux impôts sur les successions souvent très élevés.**

## Comptes

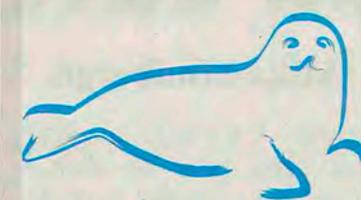
### FONDATION FRANZ WEBER

CH-1820 Montreux  
CCP 18-6117-3  
(bulletin de versement rose)  
IBAN CH310900000180061173

### Banque Landolt & Cie

Chemin de Roseneck 6  
1006 Lausanne  
IBAN CH2287688023045000001

### Comptes «Legs» de la Fondation Franz Weber



LET SEALS LIVE



Renseignements FONDATION FRANZ WEBER

Case postale, CH-1820 Montreux, Tel. 021 964 42 84 oder 021 964 24 24, Fax 021 964 57 36, E-mail: ffw@ffw.ch, www.ffw.ch



Une idéologie où la personnalité est écrasée au bénéfice d'un nivellement par le bas systématique

# La culture du laid

■ Alika Lindbergh

Lorsque - il y a neuf ans déjà - j'ai écrit pour ce même journal un article intitulé «Le règne de la laideur», où je dénonçais la pollution dont nous sommes aujourd'hui victimes, j'ai reçu un abondant courrier de lecteurs me disant leur satisfaction de voir enfin stigmatiser une nuisance qui les révoltait autant que moi. Ces lettres m'ont reconfortée, car elles me prouvaient que tout n'était pas perdu.

Certes les amis de la Fondation Franz Weber aimant la nature superbe et les animaux qui ont à la fois la beauté, la grâce, et l'élégance, sont forcément sensibles aux valeurs esthétiques.

Mais, quand même... ! il me fut bien agréable de constater que la laideur, et la vulgarité qui en est un des aspects les plus déplaisants, dérangeant et choquent beaucoup plus de gens qu'il ne semble.

## Un phénomène unique dans l'Histoire

Hélas, depuis lors, les choses ne se sont pas arrangées ! Sur le terrain accueillant du politiquement correct, les marchands du Temple, ceux qui, pour de l'argent, détruisent et bradent notre Terre, se sont alliés pour imposer à nos sociétés de consommateurs une vision du monde qui tient de l'égout et de la décharge et fait de tout ce qui est affreux, répugnant et grossier le fin du

fin de la mode. Le laid, c'est très tendance comme on dit dans le jargon actuel.

Qu'on me pardonne de ne pouvoir l'accepter sans protester, et de dénoncer une fois encore ce phénomène unique dans l'histoire de l'humanité, d'autant plus frappant qu'il se produit à l'échelle mondiale, déshonorant une fois de plus notre espèce dont la recherche du beau fut, dès l'aube des temps, une des ca-



ractéristiques positives - il n'est que de contempler le Taj Mahal ou la Joconde pour s'en convaincre.

Depuis les premières parures de coquillages et les peintures rupestres qui nous sont parvenues du lointain Paléolithique, les humains ont aimé s'entourer de beauté - de l'architecture de leur habitat aux plus humbles objets usuels, de la décoration de leurs murs aux broderies de leurs

vêtements, de leurs meubles sculptés au pommeau de leur canne et jusqu'au moindre ustensile de cuisine, tout, autrefois, tendait vers une beauté en harmonie avec le merveilleux décor naturel de notre terre.

Nous en sommes loin au vingt et unième siècle ! Sauf - étrangement - dans les tribus sauvages, pauvres parmi les pauvres, nous voici arrivés au temps maudit de la laideur

trionphante. Elle domine dans l'habillement, les décors, les objets, les spectacles, la publicité, et même les arts dont la dégénérescence s'accroît. Elle nous cerne de tous côtés et comme les pollutions qui nous empoisonnent, elle souille nos regards, s'insinue en nous, et détruit nos âmes à travers une conception du monde aberrante.

#### Que s'est-il passé ?

Pourquoi, comment, la laideur est-elle devenue une mode suivie avec empressement par tant de nos concitoyens ? D'où nous est venue la distorsion du goût, le rejet de l'élégance au physique et au moral, la recherche du discordant, de ce qui choque et traumatise, voire de l'abject ? Par quelle manipulation politico-intellectuelle nous a-t-on amenés à opter pour les vulgarités les plus basses, le laisser-aller, l'abandon de toute valeur élevée ou raffinée ? Comment se fait-il que ce qui jadis eût fait notre honte soit aujourd'hui affiché avec fierté ?

Quand on est dans la foule et que l'on regarde autour de soi, la pente qui entraîne l'humanité dans les égouts saute aux yeux. Outre la grossièreté de leurs comportements, trop de gens sont vêtus de hardes qui tiennent de la serpillière plutôt que du vêtement, trop ont l'air de clochards, de voyous, ou même de malades mentaux, pour ne pas trahir, à travers l'apparente futilité des modes vestimentaires, un profond malaise, et un délire inconscient de déchéance.

L'habillement fut toujours un reflet de la société qui l'adoptait, et ce fut aussi vrai des crinolines que de la coiffe de plumes d'un chef Apache. On peut donc en déduire que la

manière dont se vêtent nos contemporains trahit la mauvaise santé (pour ne pas dire la déliquescence) de notre civilisation occidentale. Jeans troués, ourlets en charpie, assemblage de couleurs hurlantes (dites : flashy) qui se haïssent entre elles, noir aussi douteux que sinistre, formes... informes, vêtements qui flottent parce qu'ils sont de toute évidence trop grands, ou bien rembourrés comme des couettes, et qui donnent aux plus gracieuses jeunes filles l'allure de Rambo, voici les grandes lignes d'une mode sortie selon toute vraisemblance des bas-fonds et du ruisseau, et qui efface toute grâce pour donner aux foules de notre époque l'aspect de peuples en voie de clochardisation.

#### Les pieds sur la table

Mais, plus inquiétant encore que la seule laideur de ces tenues - et combien significatif ! - le rejet de toute particularité qui puisse mettre en valeur une différence séduisante (y compris sexuelle). Ceci témoigne en fait du travail souterrain d'une idéologie où la personnalité est écrasée au bénéfice d'un nivellement par le bas systématique.

La tenue, unique à l'image de la pensée du même nom (j'entends par là les baskets ou autres godasses qui font des pieds comme des ballots, fond du pantalon entre les genoux, le t-shirt lâche qui pend lamentablement et, bien entendu, les inévitables jeans ou joggings informes), bref, cet uniforme adopté par le monde entier et uniformément laid efface toute singularité qui pourrait être un avantage, toute séduction trop personnelle qui (horreur !) serait un odieux « privilège » et amène chaque individu, qu'il

soit banal ou exceptionnel, à renoncer de s'affirmer comme une personne, pour disparaître dans une triste bouillie dont rien ne dépasse... surtout pas l'élégance dont il est de bon ton de se gausser, parce qu'elle fait «bourge», «ringard», ou pire : «réac» !

Cette mode calamiteuse semble bien nous être venue d'Amérique avec d'autres tendances où domine la vulgarité, et l'on se demande par quelles manipulations politico-financières l'Ancien Monde et ses vieilles civilisations, européennes ou asiatiques, ont pu accepter la manière de vivre à l'américaine, ses pieds sur la table, ses têtes rasées, sa nourriture détestable, son débraillé, et son amoralité foncière issue de son culte exclusif de l'argent ?

#### Méprisante fraternité

Néanmoins, j'hésite à accuser les seuls américains. Si leur tendance à la clochardisation nous gagne, n'est-ce



Dès l'aube des temps, l'une des caractéristiques positives de notre espèce fut la recherche du beau, – il n'est que de contempler le Taj Mahal ou la Joconde pour s'en convaincre.

pas parce qu'elle a trouvé partout un terrain favorable à son développement ? Terrain où le nivellement par le bas se présente comme une marque d'égards et de fraternité envers les pauvres ? D'une écœurante hypocrisie, cette attitude qui se targue d'être généreuse est l'une des plus méprisantes condescendances d'une société qui n'en manque pas et qui estime, en prônant le

grossier, le laid, et le vulgaire «faire peuple» par sympathie pour les humbles, ce qui personnellement me choque au plus haut point.

S'il est indéniable que ce furent le plus souvent les aristocrates et les puissants qui, au cours de notre histoire, ont encouragé les arts en s'entourant de beauté, s'il est vrai que ce sont les grandes fortunes qui ont permis aux architectes, sculpteurs, peintres, orfèvres, créateurs de spectacles, ébénistes, verriers, couturiers etc. de créer de la beauté dans leur domaine propre, les artistes eux-mêmes proviennent des milieux, des classes et des cultures les plus divers, y compris les plus modestes. La plus pauvre des paysannes guatémaltèques tisse de merveilleux vêtements dont les couleurs s'harmonisent sans une faute de goût. Le plus modeste potier africain crée des jarres et des marmites dont la pureté des formes est un ravissement... et, plus près de nous, les meubles paysans, les chalets de montagne sont simplement beaux... et l'on ne peut pas dire que ceux qui les ont faits étaient des «nantis».

#### Accoutumés au moche

Sans aucun doute, le sens esthétique nous est venu de l'exemple souverain d'une nature belle à couper le souffle. Lorsqu'un Indien Kayapo naît dans la jungle amazonienne, il ne voit autour de lui que beauté : végétation incroyable, fleurs merveilleuses, papillons chatoyants, oiseaux de paradis, ocelots et jaguars, batraciens pareils à des bijoux, tout cela imprègne son esprit et façonne son âme... comment n'aurait-il pas le sens du beau, même si sa vie est loin d'être facile ?

Nos ancêtres celtes ont eux aussi connu des forêts, un environnement sauvage, qui valaient tous les cours d'esthétique du monde et jusqu'à récemment, les hommes ont connu et aimé la stupéfiante beauté de la nature dont ils se sont inspirés... on comprend comment ils ont conçu les cathédrales... Mais les espaces naturels se rétrécissent comme peau de chagrin, et ce qui environne aujourd'hui beaucoup trop de pauvres humains, c'est le béton, les tours d'habitation, les machines, le néon, les usines, les placards publicitaires, la télévision où quelques beautés résiduelles nous



Belles tous les jours : les femmes du village de Malfakassa au Togo dans leur jardin potager



Entourés de béton, de néon, de façades rébarbatives et stéréotypées, comment ne serions-nous pas accoutumés au laid au point de le trouver naturel ?

sont certes montrées, mais où la vulgarité et le médiocre surtout règnent en maîtres. Comment ne serions nous pas déformés et accoutumés au laid au point de le trouver naturel ? Nous ne voyons guère que cela. Le mauvais goût est rarement inné : il est le plus souvent un sens acquis. Si la masse actuelle a vraiment mauvais goût comment pourrait-il en être autrement ? On le lui inculque dès le berceau !

#### Dès le berceau, le hideux s'impose

Oui – parlons donc des jouets qui parsèment les chambres

d'enfants, des toboggans en plastique et autres appareils qui agrémentent leurs aires de jeux, de tous ceux, d'une laideur agressive, qui envahissent les rayons des supermarchés, et qui sont de véritables appareils à pervertir le sens esthétique d'enfants malléables. Sous prétexte de faire joyeux leurs couleurs criardes offensent la vue. Même les charmantes peluches sont gagnées par cette disgrâce: chiens, lapins, ours, chats ou petits singes, autrefois attendrissants et jolis, sont de plus en plus des caricatures grotesques, voire monstrueuses, et leur

pelage bleu dur, vert acide, jaune cru, rouge ou rose flashy n'a plus rien de commun avec leur aspect naturel si parfait. Or, la fascination des enfants pour la nature, et en particulier pour les animaux, fascination pathétique qui se voit bien lorsqu'on leur montre des animaux de ferme ou qu'on les emmène au zoo, témoigne de la nostalgie du vrai monde, qu'ils portent dans leurs plus profondes structures. Ils ne demandent pas une peluche rouge et bleu avec un visage grimaçant et une forme vaguement canine : ils aimeraient un chien, un lapin, un nounours...

C'est vers cela qu'ils tendent d'instinct... Pourquoi donc s'acharne-t-on à déformer leur goût sous prétexte de les amuser ?

#### Eduqués à la laideur

Quant aux bandes dessinées et à la plupart des films d'animation, les monstres et la violence les ont envahis. Où sont passés les délicieux films du génial Walt Disney ? Bambi, Pinocchio, Blanche-Neige, la Belle et le Clochard, etc. ? Certes, on les revoit – de temps en temps – mais les films d'animation actuels sont le plus souvent les « mangas » made in Japan, pleins d'explosions et

de violence, où des pseudo-humains inexpressifs se débattent au milieu de robots et de créatures terrifiantes. Ou alors on nous propose l'omniprésente série des Simpson où, quotidiennement, des personnages d'une monstrueuse laideur, au teint jaune soufré et aux yeux exorbités débitent des propos qui se veulent drôles et sont le plus souvent vulgaires. Car l'humour, cet espace de liberté, se confond désormais avec la grossièreté, voire l'obscénité, dont certains humoristes actuels se sont faits les porte-drapeaux, suivis avec délectation par des présentateurs de télé de plus en plus mal embauchés.

Lorsqu'un enfant n'a vu durant son enfance que des jouets aux couleurs agressives et aux formes grotesques, lorsqu'il s'est imprégné de bandes dessinées et de spectacles où violence, brutalité et vulgarité se sont associées pour façonner sa conception du monde, comment le militaire qu'il sera peut-être hésiterait-il à tirer à la roquette sur une église romane ? Comment, pourquoi, le maire qu'il sera peut-être renoncerait-il à la destruction d'une forêt ou à la défiguration d'un site pour un profit à courte vue ? Comment le citoyen qu'il sera sûrement n'admettrait-il pas avec indifférence qu'on dynamite la Place Vendôme ou qu'on laisse Venise s'enliser ? Le respect de la beauté il ne le ressentira pas, parce qu'il ne discernera pas la différence entre beauté et laideur. On aura tué en lui une des rares qualités qui nous fut jadis naturelle.

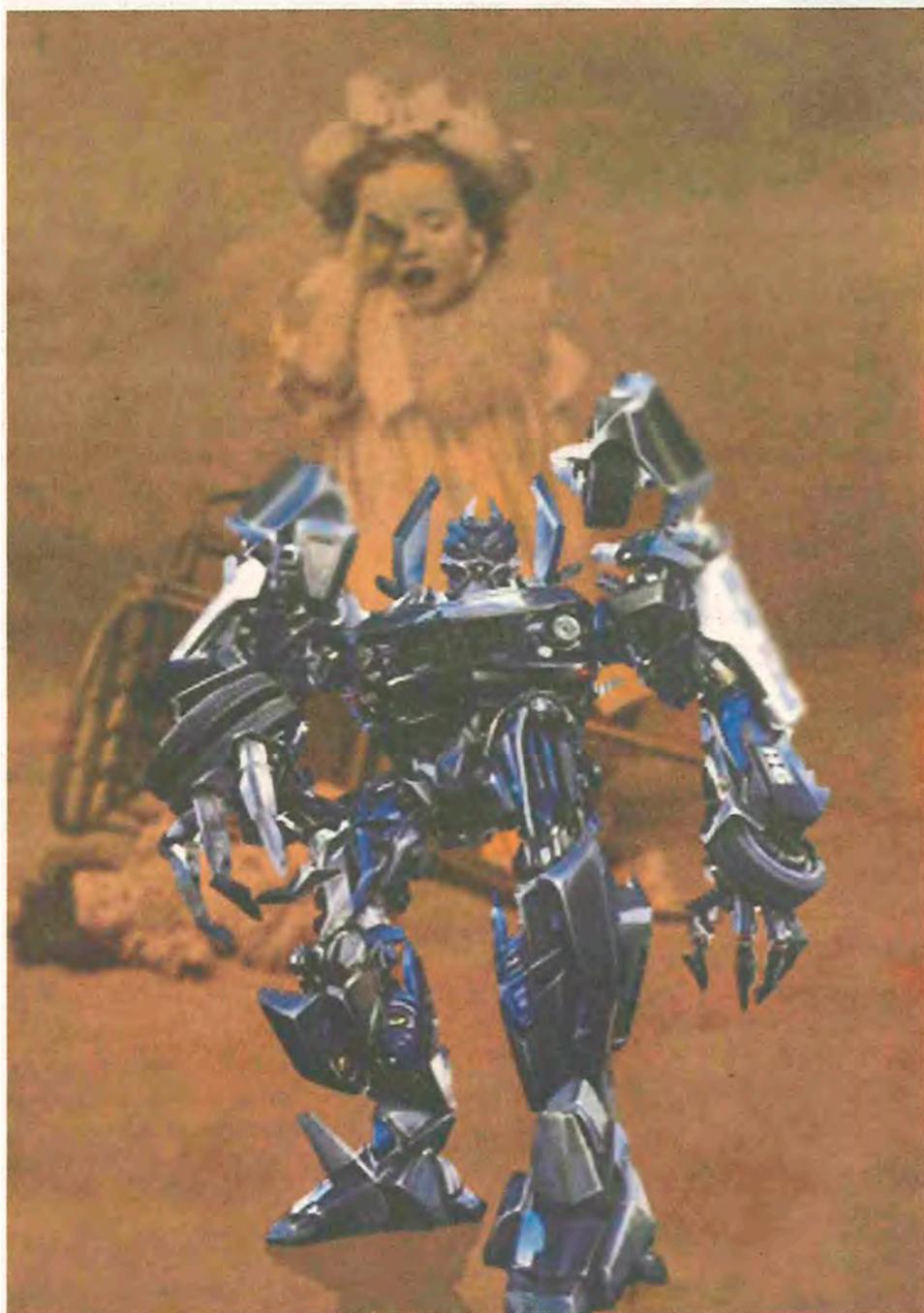
#### « Paris brûle-t-il ? »

Je ne puis ici m'empêcher de rappeler qu'en un temps de chaos, c'est le respect de la beauté – en l'occurrence celle de Paris – qui empêcha le gou-



Formes grotesques, couleurs criardes, robots et monstres comme compagnons de jeu... pourquoi déformer le goût des enfants sous prétexte de les amuser ?

## Le coin humoristique



J'aime pas mon nouveau jouet!

verneur allemand von Choltitz de détruire la ville en 1944, en risquant pour sa désobéissance aux ordres démentiels d'Hitler l'exécution sommaire. (Il y échappa de justesse !) Mais ce fut bien à sa culture, à son respect pour les valeurs esthétiques, que les Parisiens d'aujourd'hui doivent d'avoir retrouvé leur patrimoine artistique inestimable. Nul doute que si le gouverneur allemand n'avait pas été amoureux de cette merveilleuse ville, elle serait partie en fumée !

C'est d'ailleurs ce qu'on a vu récemment au Kosovo, où des armées incultes ont détruit des églises et des richesses artistiques inestimables et irremplaçables, sans l'ombre d'une hésitation...

Par sa cruauté hypertélique et par son égo-centrisme dément, par sa stupidité, aussi, qui menace sa propre survie en détruisant son habitat, la terre, l'homo-sapiens m'a souvent fait honte. Mais il suffit d'entendre un air de Mozart ou de contempler la Jeune fille à la perle de Vermeer de Delft, pour hésiter, et retrouver un peu de confiance en notre singulière espèce, dont les créateurs - et les amateurs - de beauté sauvent ainsi l'honneur.

### L'environnement que nous méritons

Aujourd'hui, je crains parfois que ce peu de souffle divin qui anima toujours quelques hommes singuliers soit en train d'être éradiqué, comme les ours blancs, les baleines, les éléphants, les gypaètes, les dendrobates et les baobabs... Comme toutes les autres merveilles qui nous furent léguées et qui firent quand même de nous une espèce remarquable.

Les sages ont toujours su qu'à partir d'un certain âge, on a l'aspect qu'on mérite : il semble bien que l'humanité soit arrivée à l'âge où elle a enfin le visage de son âme... Le monde des hommes deviendrait-il à son image ? laid, grossier, en guenilles, sale ? Avons-nous l'environnement que nous méritons ?

Bien que j'aie envie, horrifiée par tous nos crimes, de répondre : oui ! je ne peux m'y résigner. Car il y a Léonard, il y a Mozart... Je ne puis accepter que la laideur gagne, pas plus nous n'acceptons que les tortionnaires d'animaux aient gain de cause. Il faut donc nous battre pour la beauté : elle en vaut la peine !

# De «Olé» à «Aloha»

## Argumentaire pour l'abolition de la Corrida

■ Roland Stiefel

### Pour éviter tout fondamentalisme, il faut renouveler et transformer les traditions

L'origine de la Corrida est incertaine ; sur le plan sociologique, elle s'est transformée. Privilège de la noblesse autrefois, elle est devenue aujourd'hui un spectacle populaire. Le pape Pie VI l'avait interdite en 1567, tout comme l'a fait plus tard Charles V (en 1805) ; Joseph Bonaparte, le frère de Napoléon, l'a réhabilitée en 1808, car il avait besoin des faveurs du peuple. Dans les écrits du 19<sup>ème</sup> siècle, la Corrida a trouvé autant d'adversaires acharnés que de disciples convaincus. Aujourd'hui, une nette majorité de la population espagnole –la jeune génération avant tout – récuse la Corrida. Les touristes, surtout ceux de l'Extrême-Orient, vont-ils la sauver ?

Le Vatican ne se prononce pas. Sur place pourtant, l'église catholique est active à plusieurs niveaux. Chaque arène dispose de sa propre petite chapelle, où les toréadors sont bénis avant leur entrée en scène. Il y a même des prêtres toréadors. En Andalousie, un prêtre dirige une école de tauromachie : il entend éloigner les enfants de la rue et leur proposer un avenir sûr...

Les fêtes locales (très nombreuses, peu espacées, ayant lieu durant toute l'année à travers toute l'Espagne), au cours desquelles des animaux sont torturés de façon bestiale, sont solidement ancrées dans les

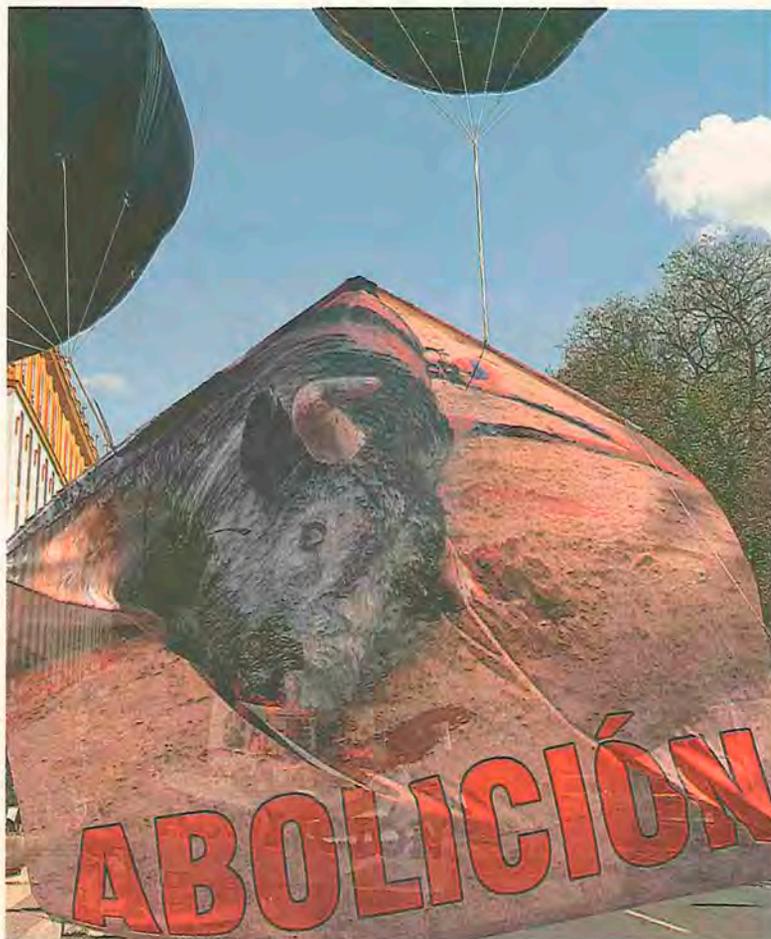
traditions de l'église ; elles ont toujours lieu en l'honneur d'un saint patron local, et le massacre des animaux est précédé d'une procession dans laquelle apparaissent, par exemple, des statues et des fanions de la madone, ornés de médaillons montrant des toréadors. Y a-t-il une quelconque opposition de la part des prêtres ? Non, car ils sont tributaires des subsides que leur versent les autorités communales.

La Corrida actuelle s'insère dans une tradition problématique et fragile. L'acceptation sociale diminuant, le spectacle apparaît de plus en plus fréquemment comme une tradition fondamentaliste.

La sociologie culturelle connaît ce phénomène des «traditions inventées». Elles se maintiennent contre vents et marées là où une tradition devient lacunaire et où des bénéfices solides sont à réaliser. Ainsi, des communes espagnoles qui n'ont jamais organisé des Corridas se réclament d'une tradition de la Corrida pour obtenir des subventions... L'hypocrisie (voir plus haut) se confirme.

**La Corrida se réduit - malgré le déploiement d'incitations folkloriques - à une banale question économique.**

Bien souvent, le spectacle n'est plus rentable. Par la force, le lobby de la Corrida tente alors de faire établir par



Panneau géant lors de la manifestation abolitionniste à Séville en Espagne du 25 avril dernier à laquelle Vera Weber a participé au nom de la Fondation Franz Weber

l'UNESCO cet événement barbare des arènes comme «Patrimoine Culturel Européen», digne d'être conservé. La question des subventions européennes en faveur de l'élevage espagnol des taureaux (de combat) s'avère être un bien malin théâtre d'ombres qui dure depuis plusieurs années déjà. Pour preuve qu'il s'agit bien d'un commerce et de rien d'autre, citons le fait que les Corridas devraient être exportées dans des pays qui, dans leurs traditions, n'ont jamais répertorié des combats de taureaux (la Belgique, la Russie, et des pays de l'Extrême Orient). Ainsi, en Chine, pour préparer le terrain, la télévision transmet régulièrement des spectacles de Corridas. On s'attaque également au continent africain (Mozambique, entre autres). Mais en

Espagne même, ce sont les touristes étrangers qui vont devoir sauver la tradition. La publicité mensongère est diffusée jusqu'en Europe du Nord.

L'Espagne a une culture grandiose. Mais pour la Corrida, le pays se trouve en position de porte-à-faux. Faut-il à tout prix conserver, avec un soutien international de surcroît, des traditions douteuses ? Comparaison provocante : le maintien de la coutume africaine de l'excision des filles en tant que «bien culturel» à tout prix ?

La tradition prétendument indéboullable de la Corrida avec sa soi-disant valeur culturelle serait commercialisée comme un article d'exportation, subventionné par des tiers, et vendu par l'industrie touristique en tant qu'événement.



2000 manifestants venus de toute l'Espagne ainsi que de nombreux pays européens se sont rassemblés le 25 avril dernier devant le Palace de San Telmo à Séville, lieu de départ de la manifestation, afin de faire passer un message fort : la majorité des Espagnols, plus de 70%, est contre la corrida!



L'arène de Séville, belle certes, mais où six taureaux auront été torturés à mort ce jour-là. Pourquoi ne pas faire de cette arène un lieu de culture, de concerts et d'art non sanglant?



Une minute de silence pour les six taureaux qui auront perdu la vie dans d'infénales souffrances, souffrances acceptées et même soutenues par l'Eglise

Ainsi se positionne donc le milieu de la Corrida.

La Corrida est un rituel aux règles clairement établies, régi par des expressions techniques bien spécifiques. Un rituel immunise. Le public peut suivre avec curiosité ou en connaisseur du spectacle les déroulements artificiels ou proches du massacre et oublier ainsi que le rituel contient aussi un dosage savamment calculé et cruel de douleur et d'affaiblissement de la vie du taureau pour garantir le suspense jusqu'au bout. Immunisation veut dire ici : l'insupportable devient supportable, car la perception de la douleur subie par un corps autre que le sien disparaît. De plus : un rituel se définit comme un événement pour initiés. A l'intention des adversaires et des critiques, les adeptes de la Corrida ont coutume de souligner que ceux-ci ne comprennent pas le sens du spectacle, et qu'ils sont porteurs d'une inculture des plus ignorantes. Le jeu du matador avec le taureau, parfois artistique, pousse à une compassion détachée, filtrée et teintée de jouissance à l'égard de l'événement cruel : ritualiser signifie aussi esthétiser en occultant l'horreur.

Les livres d'Hemingway sont axés sur cette perspective de réalisme rétréci et populaire. Pas étonnant donc que ce détenteur du prix Nobel, maniant de la même façon brutale ses propres émotions, souffrait plus tard de dépressions sévères et finit par se suicider. Des intellectuels comme le théologien Walter Nigg ou le philosophe culturel Jean Gebser sont également tombés sous l'emprise de la taumachie, cette

messe qui isole les adeptes en esthétisant le spectacle. Nombreux sont les exemples de ce type.

**La Corrida – même stylisée à grand renfort d'artifices – reste une barbarie.**

Les rituels des fiestas locales le dévoilent : un rituel qui crée des conventions – et qui, par conséquent, produit une légitimation collective des participants et démet ceux-ci de leur faculté propre de prendre de la distance critique – peut provoquer une brutalité sans limites.

Un rituel comme la Corrida provoque une immunisation des sentiments, recouvre la barbarie d'un voile d'esthétique, crée un sentiment diffus d'appartenance à une communauté et une irresponsabilité collective.

«Le répertoire des techniques rituelles comprend la possibilité de contourner la conscience, la réflexibilité et le vécu individuel.» (Extrait d'un traité scientifique sur le sujet).

L'éthique traditionnelle a pour objet les relations empreintes de responsabilité entre les hommes. Depuis la première législation des droits des animaux du 19<sup>ème</sup> siècle, la créature non-humaine est apparue progressivement dans les préoccupations liées à la morale et à l'éthique. Il y a quelques années, la Suisse a inscrit dans sa constitution la «dignité de l'animal». Les animaux se sont vus accorder des droits, et le terme de «coexistence des créatures» est devenu un sujet d'actualité pour les philosophes et les théologiens.

Si les animaux aussi ont des droits – notamment le droit de vivre une vie dans le respect

de leurs besoins, conformément à l'espèce, et le droit de la vivre sans être agressés – les faits peuvent être alors assortis de commentaires musclés :

Celui qui force une créature vivante à combattre contre son gré, celui qui force l'adversaire réputé plus faible à mener un combat déloyal et sans perspective de réussite, celui qui tire de ce combat amusement et plaisir du fait qu'il inflige à son «partenaire» de combat la douleur et la mort – celui qui agit de cette sorte est en violation flagrante avec les principes éthiques et mérite le mépris.

Les adeptes de la Corrida font souvent référence à d'autres maux comme l'élevage moderne en batterie, le transport sur longues distances d'animaux de boucherie, la chasse au renard en Angleterre, etc. Mais notons que l'éthique est indivisible ; un cas isolé ne peut être relativisé par un autre, et dans ce contexte, une liste des priorités est totalement déplacée. (Selon la devise : «Occupez-vous d'abord des enfants, et ensuite des animaux !») La Corrida en tant que telle, avec tous ses à-côtés, doit être mesurée aux principes contemporains d'éthique et d'éthique des animaux, et à rien d'autre. Faute de quoi, il y a danger d'éthique arbitraire. Avec des arguments de pacotille, il n'y a rien à gagner dans ce domaine.

Les adeptes de la Corrida se plaisent à évoquer fréquemment que le taureau mène une vie heureuse de quatre à cinq ans sur des prairies verdoyantes, et que sa mort est une affaire de vingt petites minutes. Le taureau, lui, n'en est pas conscient. C'est du pur anthropocentrisme cynique.

Ou alors : sans les Corridas, la

race, spécialement élevée à ces fins, des «Toro Bravo» serait en voie d'extermination. Par conséquent : nous avons un besoin urgent de guerres, sinon nous perdons des places de travail dans l'industrie de l'armement...

### **La Corrida est une impertinence „incomparablement“ dépourvue d'éthique**

Digression : le visiteur lambda d'une Corrida est bien sûr soigneusement tenu à l'écart de toute information concernant l'enseignement pitoyable, sur le plan de l'esthétique animale, du matador. Les taureaux jeunes, âgés de deux ou trois ans seulement, sont les objets d'apprentissage pour les «novilladas». Le massacre est insoutenable. «Une fois, j'ai assisté à une telle boucherie. J'ai été à deux doigts de tuer le 'débutant' de mes propres mains. C'était effroyable. Aujourd'hui, 12 ans après, les cris de douleur de ce jeune taureau résonnent encore dans ma tête.» (Message privé d'un témoin oculaire)

Nos schémas de comportement actuels sont empreints majoritairement d'arbitraire et de violence, d'indifférence, d'absence de sensibilité, de manque de considération et de respect. Voilà pourquoi le pôle opposé, l'empathie, prend une si grande importance. Empathie signifie affection et identification avec autrui. Elle prend ses racines dans la culture de l'émotion ressentie pour la communauté, pour le respect et la solidarité. La transformation individuelle et collective doit aller dans ce sens, faute de quoi nous nous perdons dans une lutte triviale permanente. L'empathie peut aussi se déployer en partant d'une expérience de la totalité. On est sûr de soi et n'a pas besoin de compensation ; simultanément, on

ne peut être que soi-même si l'on fait l'expérience de l'amour pour l'autre.

L'acceptation de la Corrida est à l'opposé de l'empathie : elle se situe dans la segmentation des sentiments. La compassion s'émousse par rapport à certains phénomènes et créatures. Un angle mort pour les besoins des autres est créé. La honte – et la honte publique aussi – se perdent. Les Corridas provoquent le contraire de la paix. La segmentation des sentiments signifie aussi : la fascination des brutalités n'est pas freinée.

### **Le point commun entre l'affliction de douleur, du sadisme et de la sexualité**

Le psychanalyste, ethnologue, chasseur et pêcheur Paul Parin a mis en évidence de façon probante la relation entre ces pratiques. Lors d'une Corrida, on ne sait pas ce qui se passe dans les caleçons. Le matador (en français: l'abatteur) est bien souvent un jeune qui tente de monter dans l'échelle sociale, et il représente un symbole sur lequel se projettent des rêves érotiques. Il célèbre sa tâche élégante et brutale, associable aux pratiques des notables religieux, et transperce «l'animal du sacrifice», ce symbole de force masculine et de puissance. Le touriste moyen perçoit peut-être bien dans ce spectacle un mélange captivant d'été, de soleil, de vin et de sexe. Il est bien connu que le matador, lors de la mise à mort, peut avoir un orgasme. Et il arrive que des dames, exaltées et conscientes du fait, jettent leurs culottes dans l'arène.

### **Les Corridas mobilisent (aussi) l'ensemble des instincts les plus bas de l'homme**

Réussira-t-on la transformati-

on de «Olé» à «Aloha»? C'est un chemin à parcourir à l'intérieur de soi. On a mentionné des changements culturels, éthiques et psychiques. Il ne faudra pas se laisser amadouer ou éblouir. C'est pour cela que nous avons détaillé toute la cruauté. Il s'agit d'atteindre la coexistence pacifique de toutes les créatures pour remplacer la violence, l'instrumentalisation et l'exploitation. Le bonheur se crée dans le sentiment d'un profond attachement à autrui. Il s'agit de la balance individuelle et collective entre ombre et compréhension, entre instinct et responsabilité éthique. Il s'agit de solidarité avec les générations futures : ce que nous infligeons aux créatures aujourd'hui se répercutera entièrement et pleinement sur nous et nos descendants.

Ces sujets font partie de la Corrida et la transcendent de ce fait en question de principe pour la société, les politiciens et l'éducation. Il est donc réducteur d'attribuer la non-acceptation de la Corrida aux seuls prétendus «protecteurs des animaux» et de la déclarer objet de discussion pour une seule minorité.

Depuis que l'homme existe, il exprime en «Aloha» sa nostalgie du paradis. Le bon côté en nous cherche à conserver, non à détruire. Et la nostalgie nous encourage à l'action et à l'opposition, où que l'on se trouve et quoi que l'on puisse faire.

R.S.

Contact et informations supplémentaires:

Dr. Roland Stiefel

Bifangstrasse 24

CH - 5022 Rombach

Tél/Fax +41 - 62 822 54 62

roland.w.stiefel@bluwin.ch

www.schweigewanderungen.ch

## Le noyautage de l'art par la laideur et le vide spirituel

# De Picasso à Rothko - revanche de l'incongru

*« Ce furent de grands peintres que Giotto, le Titien, Rembrandt et Goya, je suis seulement un amuseur public qui a compris son temps et a épuisé le mieux qu'il a pu l'imbécillité, la vanité, la cupidité de ses contemporains »*

Picasso, 1952

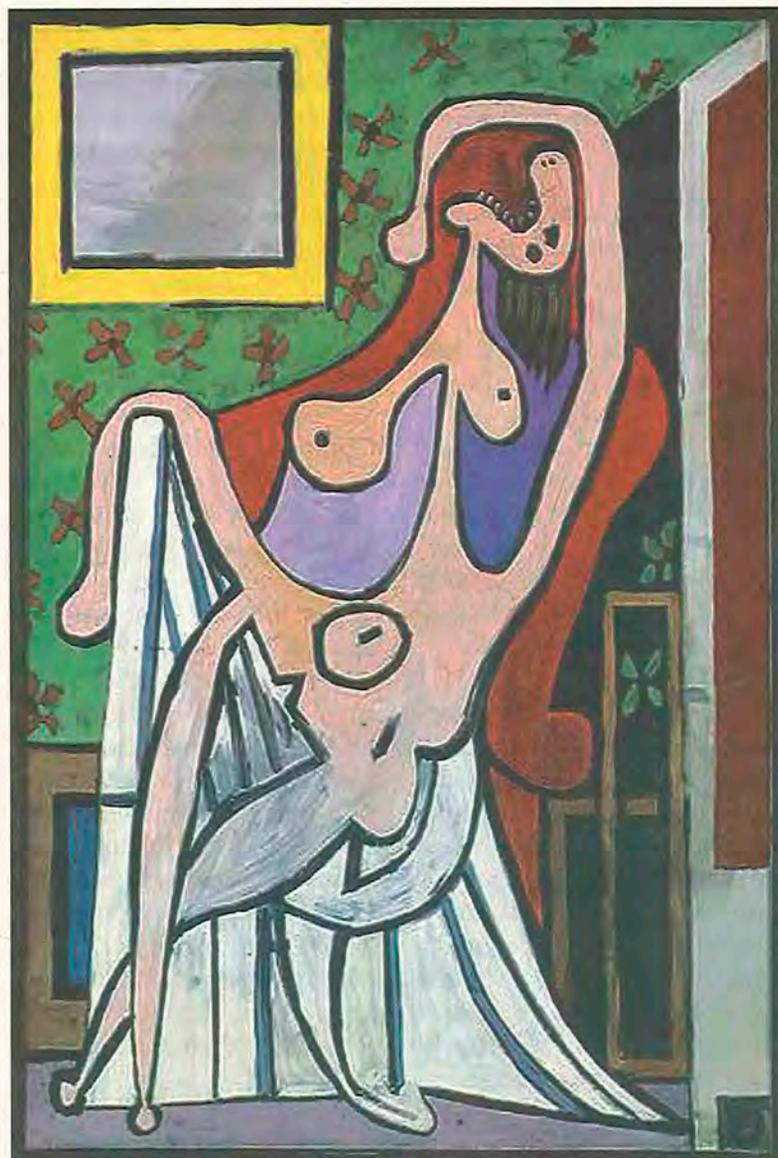
Non seulement il a été un grand peintre, non seulement il fait preuve, ici, d'une excessive humilité mais, fort intelligent, il avait saisi le parti qu'il pouvait tirer de l'«imbécillité» de ses contemporains tout en révolutionnant la peinture. En avait-elle besoin ? Sans doute et pour de nombreuses raisons, la plupart bien connues et qui ne sont rappelées ici que pour mémoire.

### ■ Pierre-Marie Gallois

#### L'avènement de la photographie et sa généralisation

Nicéphore Niepce réussit la première photographie en 1827. Onze ans plus tard Daguerre mit au point le daguerréotype qui lui valut le soutien de l'Académie des Sciences. Mais c'est seulement en 1908 qu'a été réalisée la première photo polychrome et un demi-siècle plus tard que le procédé est devenu d'un usage commercial courant. Durant cette longue gestation, et dans une première phase, la photographie s'inspira de la peinture. D'ailleurs, Nadar (1820-1910) était peintre, dessinateur, écrivain (et passionné par l'aérostation) et ses portraits photographiques (d'Alexandre Dumas, d'Emile Augier, de Théophile Gautier, d'Edmond de Goncourt...) rivalisent avec l'œuvre d'un peintre. Ainsi, la photographie s'est ajou-

tée à la peinture, du moins dans l'expression plastique de l'art alors officiel. Mais, au lendemain de la guerre de 1870, un certain nombre de peintres et de sculpteurs se réunirent pour «rompre l'art officiel» que plagiait la photographie. Celui-ci interprétait au plus près la réalité, tandis que la photographie la représentait intégralement. Or, le dessinateur et le peintre avaient d'autres libertés que la photographie. Au milieu du siècle, Eugène Delacroix avait matérialisé sur la toile ces libertés et s'était posé la «question du beau», ouvrage publié en 1854 et, vingt ans plus tard, Claude Monet «inventé» le mot en intitulant un de ses tableaux «Impression, soleil levant». D'où les «impressionnistes», rassemblant Cézanne, Degas, Monet, Pissarro, Sisley, les plus célèbres d'entre eux.



Picasso en « amuseur public qui a compris son temps »

#### A la recherche du «beau» de Delacroix

De si grands talents ont consacré la «rupture», l'académisme battu en brèche et, iconoclaste, le mouvement allait déborder sur la sculpture et même sur la musique (Debussy, Ravel). Ainsi, la photographie avait substitué à la représentation de la réalité, sa traduction par la créativité du peintre.

Autre facteur déterminant, la photogravure, la liberté d'imprimer et de vulgariser par l'image les chefs-d'œuvre du passé.

Hier, il fallait se rendre à Florence ou à Rome pour admirer la peinture du «Quattrocento»

et du «Cinquecento» (15ème et 16ème siècles). Face à sa toile encore blanche, la peinture de la fin du XIXème siècle, se gardant de copier Botticelli, Raphaël ou Léonard de Vinci, cherchait une autre voie pour représenter le «motif». Après de tels maîtres, il semblait que tous les artifices du dessin et de la couleur, largement vulgarisés par le livre et ses reproductions, avaient été épuisés et qu'il fallait rechercher d'autres ressources pour atteindre le «beau» réclamé par Delacroix.

Au cours de la moitié du XIXème siècle, personne ne pouvait prévoir à quels absurdes

débordements allait aboutir, dès cent ans plus tard, cette «rénovation» de l'art de peindre.

Paradoxalement, l'argent facile a sa part de responsabilité dans la promotion de ce qu'on désigne par «art contemporain» bien que le mot art soit, ici, abusivement utilisé. Jadis les mécènes ne vivaient pas dans l'actuelle ambiance de technicité, laquelle ne prédispose pas au développement de la sensibilité du goût. L'industrialisation n'a que faire de l'esthétique, du «beau», qui ne sont pris en considération que s'ils contribuent à attirer la pratique. De surcroît, l'œil s'est formé par la vue des techniques... des «machines» qui peuplent la vie contemporaine, dont l'impératif est la fonction pour laquelle elles ont été imaginées, construites, mises en œuvre.

#### L'artisan de la dérive

En revanche, l'argent abonde, cette technicité est d'autant plus payante qu'elle est plus exploitée, absorbant les pensées et l'énergie de nos nouveaux mécènes. Aussi n'est-il pas surprenant qu'une œuvre, dite d'art, soit maintenant appréciée, non pas pour ce qu'elle est réellement, mais par le prix auquel on la négocie. Si c'est très cher, c'est très beau. Spéculant sur «l'imbécillité», la vanité, la cupidité de ses contemporains, ainsi que le reconnaît Picasso, un fructueux commerce fonctionne, fondé sur l'incongru, la laideur, le surprenant, voire le scatologique, domaines de «l'art» d'aujourd'hui, heureusement fort ignorés au cours des siècles précédents.

Né à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle et prodigieusement actif jusqu'à sa disparition en 1973, Picasso a été le témoin, puis l'artisan

de cette dérive après les chefs d'œuvre des premières années du XX<sup>ème</sup> siècle (période bleue, période rose). On peut imaginer comme suit son cheminement. Il oscille d'abord entre une certaine abstraction et le classicisme encore en vogue. Dès 1906 il a peint les «Demoiselles d'Avignon» mais aussi, douze ans plus tard, le portrait de madame Rosenberg et aussi celui de Gustave Coquiote, représentations traditionnelles de la réalité. Il a dû se demander s'il ne s'engageait pas dans une impasse. Allait-il suivre Bouquereau (1825-1905) estimant que Raphaël avait établi, une fois pour toutes, les règles de la peinture et qu'à ses côtés, selon sa manière il y avait encore place pour l'innovation ? Reproduire la réalité, la photographie s'en chargeait. Pour le peintre la photo serait un instrument de travail. Déjà, au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle, Delacroix l'avait utilisée pour préparer ses toiles. Plus tard, Salvatore Dali aura recours aux diapositives pour projeter, sur un futur tableau, des formes qu'il redessinerait et peindra à sa manière de surréaliste (Dictée de la pensée, en l'absence de tout contrôle exercé par la raison, en dehors de toute préoccupation esthétique ou morale selon A. Breton). Définition proche de celle qui s'appliquerait à la peinture contemporaine si la «pensée» n'était pas aussi aride, la préoccupation financière aussi dominante et l'exploitation de l'inculture générale, aussi profitable.

#### La voie ouverte au «n'importe quoi»

Après des siècles d'une représentation rationnelle de la réalité, tout ayant été réalisé dans ce domaine, on a cru être en mesure d'émouvoir encore par une démarche toute différente : renoncer à toute imitation de

ce qui est et réduire par l'abstraction que permettent l'imagination, le dessin et la couleur combinés. Mais gare aux dérives, la voie ayant été ouverte au «n'importe quoi». Nombreuses et extrêmes sont ces dérives. Elles couvrent même l'ensemble de ce que l'on persiste à appeler «l'art contemporain».

C'est ainsi, par exemple, qu'un tableau peint par M. Poutine a été aussitôt vendu un bon prix. L'acheteur a payé la signature mais aussi la rapidité d'exécution, M. Poutine, peintre TGV n'ayant mis qu'un quart d'heure pour réaliser son chef-d'œuvre et s'en félicitant.

Autre «artiste». Damien Hirst incruste près de 9000 petits diamants dans un crâne humain factice. Mis en vente, 50 millions de livres sterling, le prix garantissant la «valeur artistique» de l'objet. Spéculant sur le fait qu'un acheteur, actuellement, ne sait plus faire la

différence entre la peinture en bâtiment et l'œuvre d'art, Mark Rothko en a profité. Faites comme lui : prenez une toile rectangulaire ou un panneau de contreplaqué de la même forme et remplissez le tiers supérieur de couleur orangée, au-dessus peignez une bande blanc cassé et terminez, en dessous encore par un badigeonnage rouge pâle. Reste à affirmer que c'est là un chef d'œuvre. Et c'est effectivement un chef d'œuvre puisque ce barbouillage s'est vendu 73 millions de dollars. L'«artiste» a peut-être été également un peintre TGV, son œuvre ayant été réalisée en peu de temps. Au cours de la même vente, la reproduction fidèle d'un tube de shampoing a rapporté plus de 2 millions de dollars au vendeur tandis qu'une reproduction volontairement maladroitement dessinée d'élèves en enfantine B, inspirant à la vue un sentiment de répulsion tant la laideur y a été



Chef d'œuvre : ... une bande blanc cassé sur fond orange, en dessous, un badigeonnage rouge pâle (Mark Rothko)

magnifiée, a trouvé preneur pour près de 15 millions de dollars.

### Spectacle répugnant

Vous voulez gagner des millions sans, pour autant, vous «creuser la cervelle»? Prenez, par exemple, un seau de peinture verte – le bleu a déjà été accaparé – enduisez un panneau, en plein, avec cette couleur, plongez ensuite dans le seau une dizaine d'éponges achetées chez le droguiste du quartier et collez ces éponges sur le panneau, au hasard. Vous aurez réalisé un chef-d'œuvre de l'art contemporain. En bleu, le même procédé a été vendu plus de 21 millions de dollars (pour un investissement d'une vingtaine de dollars, en fait un bon rendement, en une demi-heure de travail).

Depuis longtemps consacrés, Francis Bacon et Mark Rothko sont censés, l'un célébrer la tragédie du XX<sup>ème</sup> siècle, sinistrement belliqueux à l'initiative de l'Allemagne, l'autre, peut-être, le vide moral et spirituel de l'époque par ses toiles unies ou bicolores auxquelles la critique d'art veut bien prêter un pouvoir mystérieux, au point «d'irradier» le spectateur. Les personnages, ou plutôt, les portions d'êtres humains du premier, contorsionnés et désarticulés comme des animaux en abattoir, offrent le plus répugnant des spectacles. Mais, souvent, en art contemporain, la laideur est appréciée, ne serait-ce que parce que pendant des siècles, elle a été totalement écartée.

### Un vaste marché à exploiter

Le vide, la pauvreté d'imagination, l'industrialisation de la production déclarée artistique (Damien Hirst, pape des arts outre-Manche, anime une équipe de 120 collaborateurs

pour dessiner et fabriquer les élucubrations du maître) obtiennent quand même la notoriété – et font de bonnes affaires en développant l'incongru. Il ne s'agit pas seulement d'étonner – à l'usage le mot a perdu de sa force initiale – mais d'épater leur saugrenu fût-il grotesque et de fort mauvais goût. Picasso avait vu juste quant au jugement de ses contemporains et il y a là un vaste marché à exploiter. C'est ainsi que les médias ont salué la «force monumentale» du bunker à demi démoli d'Anselm Kiefer, l'arrangement des ruines en béton étant déclaré œuvre d'art et, par conséquent, admiré par le public et... par les autorités officielles.

Il y a mieux, si l'on peut dire, avec Daniel Fizman qui présente un éléphant grandeur nature afin qu'il paraisse tenir en équilibre sur sa trompe, celle-ci formant pivot. Cette absurde œuvre d'art, polluée la somptueuse galerie-bibliothèque du Palais de Fontainebleau. Jeff Koons, avec l'assentiment et le soutien des autorités officielles, s'est illustré au château de Versailles en y étalant son «animalerie» en plastique multicolore et en faisant pendre, dans une merveilleuse galerie conçue et décorée au 17<sup>ème</sup> siècle, un homard gigantesque en plastique rouge, laideur, vandalisme et bêtise réunis, cela encore censé être un témoignage de l'art contemporain, le pouvoir politique surenchérissant sur Picasso en finançant ces tristes exhibitions.

### Des milliards consacrés à saccager le patrimoine artistique

Le tandem Mitterrand-Lang après les facéties «artistiques» de Pompidou, avait repris et accentué l'ampleur du mouve-

ment afin de surprendre l'électorat et de récolter ses votes. Aussi la démarche avait-elle deux caractéristiques :

- Saccager le patrimoine artistique de la France afin d'isoler le contemporain du prestigieux passé culturel de la nation.

- Recourir à l'étranger pour exécuter le saccage, les «artistes» d'autres nationalités s'en donnant à cœur joie en spéculant sur la crédulité du pouvoir, sa démagogie permanente et l'inculture des commanditaires.

### Le bilan ?

Avec la «Grande Arche» la «voie royale» a été détruite et Paris enclavé (architecte danois) tandis qu'à son origine, la gigantesque pyramide, à l'entrée minuscule, oblige les visiteurs du Louvre à patienter en longues files, exposés aux intempéries, la cour Lefuel étant défigurée par la verrière et sa ferraille (Américano-chinois). A son tour, la belle ordonnance des jardins du Palais Royal a été défigurée par le semi de troncs de colonnes rayés verticalement et tenu pour une œuvre d'art (Hollande), et masse informe, l'Opéra de la Bastille condamné pour longtemps l'aménagement circulaire, centré sur la colonne, de la place (Canada). Il est vrai que, Pompidou aidant, l'homogénéité d'un très vieux quartier parisien, avait déjà été rompue par la fameuse «raffinerie» (Italo-britannique) de Beaubourg.

Des milliards ont ainsi été consacrés à greffer du saugrenu sur l'ordre ancien. Pas surprenant que les «monuments historiques soient de plus en plus délabrés». (Le Monde daté du 11 septembre 2008).

### « Plus c'est cher plus c'est beau »

Et pourquoi pas poursuivre ? Il reste fort à faire. Par exemple, peindre un Airbus sur le ciel de la Joconde puisque la mode est à corriger l'œuvre du passé. Et aussi transformer en poupées «Barbie» les femmes bien en chair de Rubens du Louvre. Afin de conquérir l'électorat musulman, ériger une mosquée face à Notre-Dame et utiliser l'ex trou des Halles pour y créer un village de paillotes, avec rivière, crocodiles et baobabs afin d'accorder à l'Afrique sa part de France ?

En octobre dernier, Philippe Bourcier de Carbon avait rédigé un remarquable document révélant l'agencement du marché de l'art contemporain. On y exploitait la crédulité – et la cupidité – des acquéreurs, les «arrangements» entre galeristes faisant monter les enchères pour des tableaux ou des objets présentés comme des œuvres d'art, bien que n'ayant d'autre valeur que celle qui leur est arbitrairement attribuée par eux.

Et Picasso, en donnant l'alerte est bien d'avis que «plus c'est cher plus c'est beau» et plus l'achat est une bonne affaire. Les mécènes sont involontairement complices et aussi, souvent, les autorités de tutelles qui veulent paraître «à jour» et qui subventionnent, avec l'argent du contribuable, cette entreprise d'anesthésie adressée à l'art. D'ailleurs, cette forme d'arnaque est internationale – et Picasso a su en tirer parti et, mieux encore, la dénoncer en célébrant la revanche de l'«imbécillité, la vanité, la cupidité de ses contemporains».

# Miljen, un an... déjà...

Pierre Demeure



Miljen est en pleine forme ! Il doit peser près de 300 kilos, soit près du triple de son poids d'arrivée. C'est un superbe ours brun comme nous aimerions en avoir encore dans nos montagnes.

**Il y a un an exactement, l'ours Miljen arrivait en France, après maintes péripéties rencontrées en Bosnie, sa terre natale, et tout au long de la longue route qui devait le mener au Refuge de l'Arche. Dans le numéro 85 du Journal Franz Weber, nous avons raconté son histoire.**

Souvenons-nous : Quand nous avons fait la connaissance de Miljen derrière les barreaux de son cachot à Prijedor, cet ours de huit ans pesait tout juste 75 kilos, on devinait ses os sous sa fourrure terne et sale, et son état de faiblesse était tel que le

long voyage vers la France était impensable. Ce n'est que grâce aux dons venus de toutes parts et notamment de la Fondation Franz Weber, que sa prise en charge était devenue possible et que son transfert vers un lieu d'accueil convenable avait pu se réaliser.



Miljen, dans son cachot à Prijedor

Après une période de quarantaine passée dans d'excellentes conditions, Miljen avait découvert sa nouvelle résidence.

### Le partage des territoires

L'enclos de Miljen est vaste. Couvert d'une herbe abondante, entouré de grands arbres, il a la particularité d'avoir en son centre une sorte de gigantesque motte de terre. Cette petite colline est idéale pour lui faire faire de l'exercice, mais elle permet surtout de définir les territoires ! En effet, Miljen partage son enclos avec deux loups gris. Lorsque la période de quarantaine prit fin, la rencontre entre les deux espèces connut quelques péripéties. Il fallut que nos deux loups et

Miljen trouvent un compromis pour le partage du territoire. Les loups se sont emparés de la colline, plus particulièrement du sommet qui leur sert de point d'observation. Miljen s'est attribué la grande périphérie de l'enclos, plate ou en légère pente, ainsi que la mare qui avait d'ailleurs été réalisée à son intention...

Un amas de gros troncs d'arbres couchés fut l'objet de la principale discorde. Les loups y voyaient un refuge, un emplacement idéal pour creuser des tanières. Miljen pour sa part trouvait cet endroit fort sympathique pour faire quelques exercices d'escalade et d'équilibre, ce qui n'était pas



Au refuge de l'Arche, il partage son territoire avec deux loups gris.

du tout du goût des loups. Mais après quelques semaines de «positionnement», tout ce petit monde a fini par bien accepter la cohabitation. Même l'amas de troncs d'arbres n'est plus sujet à querelles et Miljen peut venir s'y étendre pour faire une sieste au soleil sans attiser le courroux des loups.

#### Miljen aménage sa mare

La mare qui mesure une dizaine de mètres carrés est un vrai bonheur pour Miljen. Elle lui sert de baignoire, de buvette quand il a la flemme de retourner boire dans son logis, et c'est un lieu de jeux improvisés. Considérant qu'une surface d'eau uniforme n'était pas

assez drôle, l'ours décida un beau matin de l'agrémenter un peu. Il fit rouler depuis une vingtaine de mètres un des gros troncs d'arbres et le disposa en travers de la mare. Cette nouvelle installation lui permet désormais de pouvoir se baigner encore plus confortablement, assis avec le dos appuyé contre le tronc! Génial! Il fallait y penser... Comme quoi les animaux ont bien une capacité de raisonnement dont certains humains pourraient s'inspirer...

Le tronc d'arbre jeté en travers de la mare sert également de chemin de poutres sur lequel Miljen trouve un grand plaisir



Exercices d'escalade et d'équilibre



Miljen a pris les choses en main pour l'aménagement de sa mare.



La mare est tout à fait adaptée au lavage des pommes.

à traverser en équilibre. Enfin, comme il manquait une cuisine pour combler notre ours, Miljen trouva la mare tout à fait adaptée au lavage des pommes, et c'est étonnant de le voir plonger la tête dans l'eau pour aller croquer sa gourmandise, ou la récupérer délicatement dans une de ses pattes antérieures garnies de griffes impressionnantes.

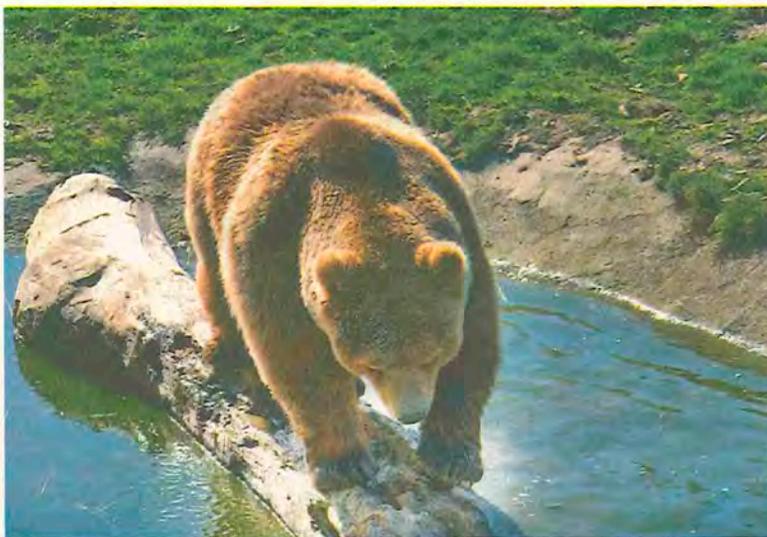
#### La bosse des ours

L'équipe du Refuge de l'Arche a fait un magnifique travail pour Miljen. C'est d'une attention sans relâche qu'il fut l'objet, avec un soin tout particulier pour la nourriture, tant en quantité qu'en variété et quali-

té. Petit à petit, l'ours prit des kilos. Les côtes et autres saillies osseuses visibles encore à son arrivée disparurent. La fourrure terne et sale fit place à un superbe poil abondant, dru et brillant comme une châtaigne dont il a la couleur. Le dos maigre et étroit se transforma également. Le garrot se mit à grossir, formant cette bosse typique de l'espèce, réserve graisseuse destinée à assurer l'alimentation durant la période d'hibernation pendant laquelle l'ours s'endort avec un métabolisme au ralenti.

Cependant, si de nombreux ours hibernent effectivement pendant la période hivernale,

Miljen préféra rester éveillé. Compte tenu de son état initial, l'équipe de soigneurs s'empressa de poursuivre l'apport d'une bonne et abondante alimentation, car les quelques mois séparant son arrivée de la période d'hibernation n'auraient pas encore suffi à lui permettre d'atteindre une condition satisfaisante pour aborder cette phase de sommeil prolongée. L'ours continua donc de s'alimenter : baguettes de pain, végétaux, fruits, viande, en un mot le régime omnivore qui est celui de tout ours normalement constitué.



Miljen trouve un grand plaisir à traverser le tronc d'arbre en équilibre.

### Un symbole de la vie sauvage

Contrairement à ce que nous avons connu depuis un certain nombre d'années, l'hiver 2008-2009 fut assez rude et très froid, avec des températures avoisinant parfois -20°. Miljen avait heureusement retrouvé une belle stature et ne sembla

jamais perturbé, que ce soit par le froid glacial ou par la neige épaisse dans laquelle il trouvait même un excellent tapis de jeux propices aux roulades.

Grâce à toutes les contributions et attentions dont il fut l'objet, Miljen est maintenant

tiré d'affaire. Il est en pleine forme, et même davantage! Il doit peser près de 300 kilos, soit près du triple de son poids d'arrivée. C'est un superbe ours brun comme nous aimerions en avoir encore dans nos montagnes, libres et heureux, si l'hégémonie de l'homme en matière de terri-

toires n'avait plus que compromis leur survie...

Miljen est devenu un symbole. Symbole d'une solidarité homme-animal que nous aimerions plus fréquente, mais aussi symbole de la vie sauvage dont la Conservation doit devenir une des priorités de son pays d'origine. La Bosnie est un des derniers sanctuaires naturels de l'Europe géographique. Certaines régions sont encore dans un état «primaire» avec d'immenses forêts et zones de moyenne montagne où s'épanouit une faune variée et abondante. Les ours y sont libres et sans réelle menace, à l'exception de la chasse pratiquée par l'homme, comme hélas dans bien d'autres endroits. P.D.

Note : Miljen se trouve au Refuge de l'Arche, Route de Menil Saint-Fort, FR - 53200 CHATEAUGONTIER en Normandie.

## Je commande un abonnement du Journal Franz Weber à CHF 20.-

Allemand

Français

Pour moi personnellement

Nom et prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

NPL et localité: \_\_\_\_\_

Comme cadeau pour (dans ce cas, veuillez remplir les deux cases d'adresse s.v.p.)

Nom et prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

### Intrépide, indépendant, sans compromis dans la défense de la vérité et passionnant !

\*Comme son éditrice la Fondation Franz Weber, le JOURNAL FRANZ WEBER est à l'avant-garde de la défense des animaux et de la nature, à l'avant-garde de la protection du patrimoine culturel et historique.

\*Mais le JOURNAL FRANZ WEBER va plus loin. Il s'empare de sujets tabous, que personne d'autre n'a le courage de toucher. Il met en lumière des faces cachées de la société, de la politique, de la science, de la spiritualité.

\*Le Journal pose des questions - gênantes parfois, provocantes, «naïves»; il secoue l'indifférence, il regarde dans les coulisses et derrière les façades, invite à la réflexion et à une vision supérieure. Il peut aussi choquer, comme tout ce qui est vraiment anticonformiste.

\*Si vous êtes lectrice ou lecteur du JOURNAL FRANZ WEBER, c'est que vous avez l'esprit ouvert. Vous êtes prêt à lire ce que vous ne lirez nulle part ailleurs. Des choses qui dérangent, qui bouleversent, qui vous incitent à la méditation, vous poussent à l'action.

\*Le JOURNAL FRANZ WEBER est un point de rencontre d'opinions libres, une plate forme du dialogue par excellence.



Je désire devenir membre donateur de la Fondation Franz Weber et verse Fr. 40.- (ou plus). Dans ce prix, le Journal Franz Weber est compris. Veuillez m'envoyer votre bulletin de versement.

Talon à retourner à: FONDATION FRANZ WEBER, Case postale, CH-1820 Montreux. Ou abonnez-vous sur notre site Internet: [www.ffw.ch](http://www.ffw.ch)

## 24 avril 1999

# L'OTAN déclenche la Guerre des Balkans

## L'anniversaire de la honte

Le 24 mars 1999, dans le ciel de la République de Yougoslavie, ont retenti soudain les hululements des sirènes et le fracas sourd des détonations, puis se sont élevées les lueurs des incendies. Des maisons brûlaient, s'écroulaient, des enfants, des vieillards et des femmes trouvaient la mort. Par vagues successives arrivaient des centaines d'avions, détruisant tout ce qu'il y avait de vivant sur le territoire de ce petit pays d'Europe.

Comment appréhender ces événements de 1999, alors qu'on était au seuil du XXI<sup>ème</sup> siècle, que partout

**s'imposait la démocratie occidentale et que tous condamnaient le totalitarisme ?**

Sur les écrans de la télévision, on a vu les représentants des pays et organisations les plus « démocratiques » parler d'une action préventive visant à éviter une catastrophe humanitaire dans les Balkans. Madeleine Albright, Robin Cook, ministre britannique des Affaires étrangères, et le secrétaire général de l'OTAN, Javier Solana, s'efforçaient de faire croire à la communauté internationale que ce n'était pas une agression, ni des bombardements touchant une population civile, mais que ce n'était

qu'une action visant à défendre des albanais kosovars épris de liberté. Et, par dérision, ils avaient même appelé cette opération militaire, qui ne comprenait que des bombardements, « l'ange de miséricorde ».

Que l'OTAN, créée au départ comme une organisation de défense, se soit depuis longtemps transformée en une machine de guerre de dimension mondiale, cherchant à établir sa domination par n'importe quel moyen, c'est de cela, entre autre, qu'on a parlé à la Conférence internationale consacrée au 10<sup>ème</sup> anniversaire de la mission « pacifique » de l'OTAN dans les Balkans,

qui s'est tenue à Belgrade les 23 et 24 mars 2009. De 500 à 800 invités de plus de 40 pays - scientifiques, écrivains, diplomates, militaires, personnalités diverses - ont assisté pendant deux jours aux interventions d'une soixantaine d'orateurs dans le magnifique Sava Center de la capitale serbe. Parmi eux, l'ex-procureur général des USA Ramsay Clark, le professeur canadien Michel Chossudovski, le général russe Leonid Ivashov, et l'écologiste suisse Franz Weber qui a mis l'accent notamment sur les destructions de l'environnement et du patrimoine culturel, ainsi que de la santé, causées par les bombardements et les munitions utilisées. Nous publions ci-après des extraits de son discours vivement applaudi, dans lequel l'orateur a proposé de créer un « Tribunal international de la conscience humaine », à l'image de l'ancien tribunal Russell, pour juger les crimes commis par les gouvernements occidentaux.

## Pour un tribunal de la conscience humaine – Discours de Franz Weber

*prononcé dans la capitale serbe lors de la réunion internationale organisée par le Forum de Belgrade du 23 au 24 mars 2009, à l'occasion du dixième anniversaire de l'attaque criminelle de l'OTAN contre la Serbie.*

Monsieur le Président, Eminences, Excellences, Mesdames et Messieurs, Depuis le sinistre soir du 23 mars, où l'ordre a été donné par le haut commandement de la superpuissance qu'est l'OTAN, de déclencher la guerre contre la petite Serbie, j'ai cessé de dénoncer cette monstrueuse barbarie, de

dénoncer l'apocalypse écologique et la destruction irréparable d'un patrimoine artistique et culturel.

Le génocide qui fut perpétré et qui a transformé de grandes parties de la magnifique Serbie en champs de ruines, ce génocide ne s'est pas arrêté aux frontières de votre

pays, mais s'est étendu et continue inexorablement de se répandre dans tous les pays limitrophes. Nous savons tous quand ce malheur s'est abattu sur la Serbie, mais nous ne savons pas quand ses effets cesseront de faire des victimes... Ce dont nous pouvons être sûrs, c'est que nos arrières-arrières pe-

tits enfants payeront encore leur tribut de souffrance à cette calamité démentielle : 10'000 tonnes d'uranium appauvri vomies par l'OTAN sur la Serbie!

**Une invention nauséabonde de notre temps : les guerres «humanitaires»**  
Il est doublement, triplement



Franz Weber, à Belgrade

insupportable de penser que c'est sous le prétexte d'apporter la paix que des dizaines de milliers de bombes ont été lâchées sur la Serbie, et que ces bombardements devaient se poursuivre sans relâche pendant 78 jours et nuits, même pendant la fête de Pâques, et que cette plus hideuse des guerres qui mettait littéralement le pays à feu et à sang, était appelée, comble du cynisme, «merciful angel» par les agresseurs! Oui: ange miséricordieux, faisant des milliers de morts et de blessés, des centaines de milliers de déplacés (albanais et serbes), infligeant des dégâts se chiffrant à 100 milliards de dollars à la Serbie, et dévastant l'incalculable patrimoine culturel de sa province du Kosovo !

(...)

De vastes étendues de la Serbie ont été dévastées par cette guerre hideuse. La destruction des usines chimiques, des installations électriques et des raffineries de pétrole entre autres, qui ont entraîné de graves pollutions de l'air, du sol et des eaux, est un crime qui crie châtement. Et que dire des armes utilisées par ceux qui s'appelaient «les soldats de la



Bombes à l'uranium appauvri  
Forces démoniaques lâchées sur l'Europe



Des réserves paradisiaques, des jardins d'Eden – aujourd'hui criblés d'énormes cratères truffés de substances et de déchets toxiques, ponctués de flaques huileuses et de vastes cimetières d'arbres.

paix»? Les tonnes d'uranium, dit «appauvri», dont ils ont arrosé villes, campagnes et forêts, y ont libéré d'incontrôlables nuages de poussières mortelles. Des régions entières de la merveilleuse Serbie, jadis appelée le jardin de l'Europe, sont devenues des terres radioactives pour des milliers – voire des millions d'années. Or, la Serbie faisait partie des 10 plus riches pays du monde par sa biodiversité et ses réserves d'eau souterraines.

La Serbie était même au premier rang mondial pour la densité des sources minérales et thermales. A l'heure où le monde s'inquiète de l'épuisement des réserves en eau, dans quel état la guerre criminelle a-t-elle laissé ces trésors en eau potable du centre de l'Europe ?

On n'ose y penser!... Je le répète : le crime commis en Serbie est un crime à l'échelle planétaire !

### Sans morale, sans honneur, sans cervelle

Passant outre les accords internationaux et bafouant le droit international, l'OTAN – en particulier les Etats Unis et ses commensaux – nous a effrontément présenté cette guerre ignoble comme une «guerre propre». Une guerre «zéro-mort», où l'on envoyait sur des cibles bien définies des bombes intelligentes, au cours de frappes chirurgicales...

On croit rêver ! Mais le rêve est un horrible, un révoltant cauchemar : comment ose-t-on proférer des absurdités mensongères aussi démentes ? Comment ose-t-on se prétendre une force du «bien» lorsqu'on se tient prudemment à distance du bain de sang qu'on déclenche et lorsqu'on est hors de portée de ses éclaboussures mortelles ? Comment ose-t-on considérer que les hécatombes humaines, les paysages détruits, les forêts rasées, les espèces sauvages éradiquées, la poussière de

mort radioactive partout éparpillée pour des millénaires, comment ose-t-on affirmer que c'est «une guerre zéro mort»?!

Disons-le donc, répétons-le clairement: cette guerre fratricide, infanticide et écocide fut une guerre parmi les plus sales, et peut-être la pire parmi les horribles guerres modernes, bien plus sale encore que les dernières guerres mondiales, parce qu'elle a été menée sans morale, sans honneur, sans le moindre scrupule par des gens qui, de surcroît, étaient aussi sans cervelle en lâchant sur la planète des forces démoniaques qu'ils ne pourront jamais maîtriser et qui ont fait, et feront encore naître très longtemps des enfants leucémiques, immunodéficients, ou monstrueux.

Car tout exposition, inhalation, ou ingestion de particules d'uranium appauvri, tout contact avec des munitions

ou leurs débris, provoquent un dérèglement du système immunitaire avec, évidemment, un développement spectaculaire de l'herpès et du zona, des symptômes rappelant ceux du sida, des dysfonctionnements graves des reins et du foie, la leucémie et autres cancers, l'anémie aphasique, des néoplasmes malins, des myopathies, des neuropathies, des cataractes, des troubles cardiaques et des malformations génétiques frappant les humains, les animaux et les végétaux.

(...)

### Crime majeur contre l'environnement européen

Les conséquences catastrophiques de ces bombardements intensifs sont gravissimes pour la faune sauvage – en particulier pour les oiseaux, dépassant de loin toutes les hécatombes qu'ils ont subies par les chasseurs. C'est que la péninsule des Balkans fait partie des plus importantes aires de repos et quartiers d'hiver des très nombreuses espèces d'oiseaux migrateurs, dont certaines très rares.

Depuis des siècles, sans doute des millénaires, d'innombrables cigognes, grues et hérons survolent les Balkans nuit et



Destructions «humanitaires»

jour. Or, durant la guerre, leurs couloirs aériens étaient traversés en continu par des bombardiers et des chasseurs supersoniques. Sans parler des particules d'uranium appauvri déversées sur leurs aires de repos.

Des réserves paradisiaques avec ses fleuves et ses berges, l'ensemble des côtes et des vallées fluviales, ont été soumis à des bombardements incessants au moment des migrations, lorsque l'avifaune est la plus fragile. La destruction des oiseaux, comme d'ailleurs celle des amphibiens si menacés, a été telle qu'aujourd'hui il est impossible de savoir si leurs espèces y survivront. Certaines, en tout cas, sont condamnées.

Les édens que furent les cinq parcs nationaux et les 116 réserves naturelles yougoslaves, les terres paludéennes où survivaient naguère encore des plantes rarissimes, des papillons, des amphibiens et des reptiles qu'on ne voit plus guère dans le reste de l'Europe, ainsi que des centaines d'espèces d'oiseaux protégés, tout cela formait un véritable sanctuaire écologique. Ce trésor unique au monde est aujourd'hui criblé d'énormes cratères truffés de substances et de déchets toxiques, ponctué de flaques huileuses et de vastes cimetières d'arbres. Il est impossible de voir de tels ravages sans avoir les larmes aux yeux, sans bouillir de colère...

(...)

### Traité d'irresponsable

On sait aujourd'hui qu'après le syndrome de la Guerre du Golfe qui a tué 230 000 vétérans de l'OTAN et a fait naître des milliers d'enfants handicapés et horriblement difformes, il y a aussi un syndrome de la

Guerre des Balkans.

Il y a dix ans, après avoir conjuré les principaux chefs d'états du monde d'éviter à tout prix une guerre dans les Balkans, j'ai dénoncé l'utilisation criminelle d'armes diaboliques au Kosovo – notamment l'utilisation inacceptable de l'uranium appauvri. Cela m'a valu des critiques acerbes – j'ai été traité de fou, d'irresponsable, on m'a accusé publiquement de «débitter des inepties», essentiellement parce que je prédisais qu'on parlerait un jour d'un «syndrome des Balkans».

Comme je regrette de n'avoir pas eu tort. Comme j'aurais préféré que les bombes à fragmentation, les balles perforantes, et les obus à l'uranium appauvri n'aient été que d'innocents pétards bien «propres»!

### Réparer ce crime devant l'Histoire

Il est plus urgent que jamais que l'Alliance mondiale de la paix dont j'ai demandé, il y a dix ans, la constitution en remplacement de la hideuse OTAN, soit enfin réalisée et, pour faciliter cette entreprise salutaire, que votre pays réclame, par voie judiciaire, des comptes à l'OTAN. Des comptes pour son agression contre la Serbie qui n'a jamais fait de tort à aucun des pays attaquants. Je dirais que la Serbie est non seulement en droit, elle est même obligée devant l'Histoire de réclamer des comptes pour les dommages apocalyptiques et irréparables qu'elle a subis. Elle est également obligée de demander justice aux auteurs de guerre, tel le porte-parole otanien de l'époque, Jamie Shea, qui ne cessait de proférer haineusement depuis Bruxelles: «Nous rejetterons la Serbie à l'âge de

Pierre.»

Dites-vous bien que le crime commis par l'OTAN ne sera jamais prescrit ! Votre pays a droit à des dommages et intérêts astronomiques. Criez-le à la face du monde en portant plainte pénale contre l'OTAN. Traduisez l'OTAN devant la Cour Internationale de justice de la Haye ! Votre pays a droit à des réparations, a droit à 500 milliards de dollars ! Et si ce tribunal tardait ou refusait de donner suite à votre plainte, la plainte de la Serbie, je vous propose, chers alliés ici présents, de prendre les choses en main en créant un nouveau Tribunal, le Tribunal des peuples opprimés et non alignés, et de faire cette année encore, à Genève, en présence de la presse internationale, un procès moral retentissant à l'OTAN. Le crime commis en Serbie par l'OTAN concerne chacun de nous, concerne tous les citoyennes et citoyens non seulement de l'Europe, mais du monde entier. Ce crime doit être réparé devant l'Histoire, soit pénalement par le Tribunal de la Haie, soit moralement par le Tribunal de la Conscience humaine que je vous propose. Comment l'Europe pourrait-elle garder son honneur et sa fierté, si cet énorme crime n'était pas réparé ?!

C'est par un tel procès, soit pénal à la Haye, soit moral à Genève que la vérité, toute la vérité peut enfin éclater dans le monde occidental, ce monde qui se bouche les yeux et les oreilles devant l'insupportable tragédie subie par la Serbie.

C'est la vérité qui sauvera le monde !

Franz Weber

# OGM et pesticides

## Faire confiance aux organismes scientifiques et aux pouvoirs publics ?



Voilà maintenant plus de quinze ans que la Fondation Franz Weber dénonce les risques liés aux OGM.

En 1993, nous éditons un article intitulé «Le 'monde meilleur' de la biogénétique», dans lequel Alika Lindbergh relevait :

*« Le problème des manipulations génétiques (...) représente cependant l'une des plus graves menaces écologiques qui pèsent sur notre terre (...).*

*(...)Car des intérêts gigantesques sont en jeu. Les produits des manipulations génétiques, brevetés, deviennent automatiquement la propriété intellectuelle de grandes multinationales qui, de ce fait, tiendront littéralement le monde entre leurs mains (...).*

On comprend donc que la biotechnologie et le brevetage du vivant préparent un monde meilleur...pour les multinationales » .

### Un livre dérangeant, un film révélateur

Cette opinion a trouvé écho, en 2008, dans le livre puis le documentaire «Le Monde selon Monsanto» de Marie Monique Robin.

Cette reconstitution de la genèse du leader mondial des OGM montre comment, à grand renfort de rapports mensongers et de collusion avec l'administration nord-américaine, Monsanto est devenu l'un des premiers semenciers de la planète.

Comme il fallait s'y attendre, suite à la parution du documentaire, les attaques contre la réalisatrice n'ont pas trainé. L'Association française pour l'information scientifique (AFIS), forte de sa crédibilité, a laissé le soin du verdict à Marcel Kuntz, directeur de recherche au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) :

*« [le] reportage (de Marie Monique Robin...) est truffé d'allégations pseudo-scientifiques. Comme la plupart des*

personnes convaincues par avance du caractère néfaste des OGM tout comme des motivations des entreprises biotechnologiques, la réalisatrice, non outillée pour faire le tri entre le vrai et le faux sur le plan scientifique, ne se montre ainsi perméable qu'aux seuls arguments allant dans le sens de ses a priori et expose aux téléspectateurs l'image d'un monde binaire, avec des bons et des méchants ».

### L'image ternie de la science

Ces propos auraient pu provoquer un soulagement chez le lecteur si l'indépendance de l'AFIS n'avait pas été mise en cause. En effet, on apprenait quelques mois plus tard la démission de l'un des membres de l'Association, le Dr Kahn, en raison des liens unissant l'AFIS, et plus particulièrement Marcel Kuntz, à Monsanto.

L'influence de Monsanto sur certains organismes scientifiques n'est malheureusement pas un cas isolé, et vient tristement s'ajouter aux nombreux autres scandales ayant déjà terni l'image de confiance dont jouit la science.

Ainsi, en 2007, dans leur livre «Pesticides, révélations sur un scandale français», l'enseignant François Veillerette et le journaliste Fabrice Nicolino ont montré, par la mise en évidence du réseau tissé entre industriels, services de l'état, organismes de recherches et syndicats agricoles, la manière dont la France a basculé, dès la fin de la seconde guerre mondiale, dans une agriculture dopée aux pesticides.

Le chapitre de l'ouvrage inti-



Où sont les abeilles ? Cent ou deux cents bruissaient autrefois autour d'un seul arbre fruitier. Aujourd'hui, avec de la chance, nous y voyons quatre ou cinq... !

tulé «l'affaire du Gaucho» illustre notamment comment les chercheurs dont les études pourraient nuire aux industries des OGM et des pesticides sont réduits au silence. Mentionnons à titre d'exemple le cas de Marc Edouard Collin, spécialiste des abeilles à l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA), à qui l'on a coupé les crédits après qu'il ait mis en avant le possible rôle de l'insecticide Gaucho

dans le problème du déclin des abeilles.

### Doutes justifiés sur l'indépendance des recherches

Ce manque d'indépendance de certains établissements scientifiques vis-à-vis des multinationales n'est, par ailleurs, pas moins alarmant «chez nous».

A ce sujet, rappelons qu'en novembre 2005, la population suisse a demandé un mo-

ratoire de cinq ans sur l'utilisation d'animaux et de plantes génétiquement modifiés en votant en faveur de l'initiative populaire «pour des aliments produits sans manipulations génétiques».

Pour les auteurs de l'initiative, ce moratoire devait permettre - en espace clos - de déterminer les risques liés à l'utilisation des semences et des plantes génétiquement modifiées, notamment la propagation incontrôlée de plantes génétiquement modifiées, le développement de résistance par les mauvaises herbes et l'utilisation de l'herbicide engendré par ces nouvelles résistances. Cela étant, les disséminations expérimentales restaient possibles à certaines conditions restrictives prévues dans la loi sur le génie génétique.

C'est ainsi qu'en septembre 2008, estimant lesdites conditions réalisées, l'Office Fédéral de l'Environnement a donné l'autorisation à l'Université de Zurich et à l'EPFZ de planter du blé transgénique à Pully afin de réaliser des disséminations expérimentales.

Le problème, c'est qu'à ce jour, il est légitime d'émettre de sérieux doutes quant à l'indépendance de ces recherches, l'auteur de la demande auprès de l'OFEV, le professeur Gruissem de l'EPFZ, travaillant (ou ayant travaillé) en tant que consultant pour Monsanto et Syngenta.

### Quel but caché ?

Certains s'interrogent de ce fait sur le but réel de ces essais. S'agit-il de recherche fondamentale, ou d'une campagne pro-OGM trouvant sa place dans le cadre



Expérimentation transgénique à Pully VD. Le but réel de ces essais, est-ce une campagne sournoise en faveur des OGM ?



Symbolique : Un champ de maïs mort – de quoi ?

du débat politique sur l'opportunité de reconduire le moratoire voté en 2005 ? La question est d'autant plus pertinente que l'on sait qu'à Pully, un important dispositif de communication sera mis en place dans le cadre de ces essais, notamment des visites guidées de classes d'écoles.

Et pendant que de telles expérimentations – dont on soupçonne que le but caché soit en réalité de favoriser l'acceptation des OGM par la population – ont lieu en plein air, sur notre territoire, des voix de protestation continuent de s'élever dans les pays déjà envahis par les cultures OGM.

C'est ainsi que la présidente

du centre africain pour la sécurité biologique («African center for biosafety»), Mariam Mayet, loin de se réjouir des possibilités de lutter contre la faim sur le continent par le recours aux OGM, dénonce les risques de désastre écologique encourus.

#### **Vers un possible désastre écologique**

Dans un rapport d'avril dernier, la présidente explique comment la domination progressive de l'agriculture africaine par les graines transnationales, les OGM, les produits agro-chimiques et les sociétés agroalimentaires aura pour effet de détruire l'agriculture traditionnelle au profit d'un système basé sur les exportations et les bénéfices. Elle montre de sur-

croît pourquoi l'agriculture biologique va nécessairement finir par céder le terrain à Monsanto, Syngenta et leurs semblables, ce qui entraînera inévitablement la saturation des champs africains par les OGM. Mariam Mayet conclut en relevant que l'Afrique semble se diriger vers un désastre écologique, impliquant la perte de la diversité génétique, la dégradation et la pollution du sol et des eaux, ainsi que des problèmes de santé pour la population.

Précisons encore que le désastre a d'ores et déjà commencé, puisqu'en février dernier, des fermiers de trois provinces sud-africaines, cultivant trois variétés différentes de semences achetées à la firme

Monsanto, ont découvert des dizaines de milliers de plants de maïs stériles sur plus de 800 kilomètres carrés de leurs champs.

Mais c'est loin, l'Afrique, direz-vous. Maigre consolation. A constater la rapidité avec laquelle la grippe porcine, depuis le lointain Mexique, s'est propagée dans le monde entier, mystérieusement, en quelques jours seulement, combien de temps faudra-t-il, le cas échéant, avant que nos cultivateurs se trouvent, consternés, devant des champs stériles, comme ce fermier de l'Afrique du sud ?

#### **Augmenter la pression**

Au vu du développement des OGM au détriment des cultures conventionnelles, il est urgent de dénoncer de plus en plus fermement les risques encourus, quitte à se voir reprocher de «prêcher les catastrophes». Comme le relève Jean-Pierre Dupuy: «La catastrophe a ceci de terrible que non seulement on ne croit pas qu'elle va se produire, mais qu'une fois produite elle apparaît comme relevant de l'ordre normal des choses».

Puisque nous ne pouvons pas compter sur les organismes scientifiques, pas plus que sur les pouvoirs publics pour nous informer objectivement des risques liés aux OGM, il nous incombe, par tous les moyens à notre disposition, d'exprimer notre opposition et de faire circuler les informations sans relâche, jusqu'à ce que notre volonté soit enfin entendue et respectée.

**Stéphanie Houzé**

# Il y a 50 ans, à Paris



## Retrospective des années de grand reporter de Franz Weber (1949-1974)

Ce reportage de Franz Weber, consacré à la «loi de la liberté individuelle», publié dans les années soixante par la grande revue allemande «Constanze» (rediffusé par d'autres revues et périodiques euro-

péens) levait le voile sur un aspect singulier de la législation française de l'époque: la détresse des femmes abandonnées - par leur mari et par la loi.

*La rédaction*

## Ces maris qui disparaissent sans laisser de trace

■ Franz Weber

En France, chaque année, 10'000 hommes abandonnent leurs familles. Prétendant un voyage d'affaires, ils partent et ne rentrent plus à la maison. Parfois même ils se contentent de dire qu'ils vont chercher le courrier en bas ou acheter un paquet de cigarettes en face pour prendre le large avec une autre femme. Très peu de cas s'éclaircissent, car personne, en France, n'a le droit d'entraver la liberté d'un individu, même si cet individu est votre propre mari. Qui n'a pas son nom imprimé dans l'annuaire est simplement introuvable, car les fichiers de recensement sont strictement confidentiels. La

police couvre par principe chaque citoyen qui désire vivre incognito.

L'avocate parisienne, Me Denise Petit-Moreau, s'élève avec véhémence contre cet esprit d'indépendance de ses concitoyens, car chaque jour elle est témoin de la misère des femmes abandonnées.

Fou de joie, il déploie une lettre

Monsieur B. rentre à la maison avec une nouvelle sensationnelle !

- Nous déménageons ! J'ai trouvé à Paris un nouveau job. Dorénavant je gagnerai 400 francs de plus qu'ici à Tanger. Fou de joie, il déploie une let-

tre. Fiévreusement, Mme. B. parcourt le pli.

C'est vrai : une usine d'outillage offre à Monsieur B. 1200 francs de salaire. Enthousiaste, elle se jette dans les bras de son mari, tandis que les six enfants poussent des hurlements d'indiens.

Monsieur B. devra commencer son travail dans un mois déjà.

Aussi on commence sur le champ par liquider l'appartement de quatre pièces, de retirer les enfants de l'école, de faire les malles pour le grand départ et de réserver les places dans le bateau pour Marseille et le train pour Paris.

**Au revoir à Paris !**

Quatre jours avant le départ, Monsieur B. reçoit un télé-

gramme qui le convoque d'urgence à son nouveau poste. Visiblement contrarié, il change ses passages en bateau et train contre un billet d'avion pour Paris.

- Je viendrai vous chercher à la gare, jeudi, dit-il à sa femme et à ses enfants.

Il note sur un papier l'adresse d'un hôtel et le remet à sa femme :

- Garde-le bien, dit-il. Si jamais nous devons nous manquer à la gare : les chambres sont réservées.

Monsieur B. n'est pas sur le quai de la Gare de Lyon, lorsque sa famille arrive à Paris. Déçue, Mme. B. attend avec ses six gosses dans le hall.



A quel jeu ignoble s'est livré le soutien de cette famille! Il liquide son ménage, expédie sa famille à Paris et prend la clef des champs. Est-il resté à Tanger ? Depuis six ans ses traces se sont perdues. Son épouse est devenue femme de ménage pour nourrir ses enfants.

Deux heures s'écoulent, le bébé de deux ans et la fillette de quatre ans commencent à pleurer.

- Pourvu que papa n'ait pas eu un accident, dit le plus âgé.

Inquiète, Madame B. cherche dans son sac l'adresse de l'hôtel.

- Mme. B...

**Nous ne connaissons pas M. B**

L'hôtelier parcourt la liste.

- Oui, dit-il enfin, deux chambres sont réservées pour vous. Pour tout un mois.

- Mon mari est-il là ?

- Votre mari ?

- L'hôtelier la regarde, ahuri :

- Je ne connais pas Monsieur B. Les deux chambres ont été retenues il y a dix jours par téléphone.

Le lendemain, dès la première heure, Mme B. appelle l'usine qui vient d'engager son mari :

- Nous ne connaissons pas Monsieur B. Vous devez faire erreur !

Mme. B. s'adresse au Commissariat où l'on l'envoie au Service des Recherches dans l'intérêt des familles de la Préfecture de Police, Quai de Gesvres, 3ème étage. Mais les recherches, aussitôt

entreprises, demeurent vaines. Que peut faire Mme. B. sinon chercher du travail ? Or personne ne veut l'engager - pensez donc, elle a 40 ans ! Elle doit se faire engager comme femme de ménage et nettoyer des escaliers. Occupation qu'elle exerce maintenant depuis 7 ans...

**Je reviens tout de suite...**

Que serait-il arrivé si la police avait retrouvé ce père monstrueux ? Voici un exemple :



Il y a deux ans, Monsieur X est allé chercher des cigarettes et a disparu. Il est vrai que la police a retrouvé ses traces, mais elle ne les divulgue pas. Femme et enfants n'ont pas le droit de revoir leur chef de famille!

- Je descends chercher des cigarettes, dit Monsieur X. Je suis de retour dans deux minutes.

Une heure se passe sans que le mari ne revienne. Mme. X attend jusqu'à minuit, d'abord contrariée, finalement inquiète. A une heure, elle descend au bar-tabac.

- Il y a bien trois heures que votre mari est passé par là, dit le garçon. Il a acheté un paquet de Gauloises et a filé sans tarder.

La nuit se passe dans l'angoisse. Avant de préparer le petit déjeuner de ses deux enfants, Mme. X. se présente au Commissariat.

- Non, Madame, le nom de votre mari ne figure pas sur la liste des accidentés.

Soulagée, elle téléphone au patron de son époux.

- Monsieur X. n'est pas venu à son travail ! est la réponse.

Le Service des Recherches de la Préfecture s'emploie à retrouver le disparu. Des jours, des semaines passent. Monsieur X reste introuvable. Les économies du ménage s'épuisent. Mme. X. doit se faire engager comme emballeuse dans un grand magasin pour assurer sa subsistance et celle de ses deux enfants.

#### Le droit de vivre incognito

Enfin, après deux mois de recherches, un policier lui apporte la nouvelle tant attendue :

- Votre mari se porte bien !

- Mais où se trouve-t-il ? demande Mme. X.

- Malheureusement, je ne peux vous le dire, répond le policier. Monsieur X ne nous a pas permis de vous révéler son adresse.



60'000 cas non résolus moisissent dans les seules archives de la Préfecture de Paris. Pourquoi sont-ils enregistrés, doit on se demander, si rien n'est entrepris pour ramener au bercail les pères de familles évadés.



L'avocate parisienne Denise Petit-Moreau n'a aucune pitié pour les 10'000 maris qui disparaissent chaque année. «Celui qui abandonne sa famille doit comparaître devant la justice et être condamné comme déserteur», exige-t-elle.

- Ce n'est pas possible ! s'écrie la femme, hors d'elle. Mon mari doit s'occuper de nous. Je vous en supplie, donnez-moi son adresse. Il faut qu'il revienne.

Mais le policier reste de marbre :

- Je regrette infiniment. Votre mari invoque la loi de la liberté individuelle. Cette loi garantit à chaque citoyen le droit de vivre incognito, s'il le désire. Les fichiers de police sont confidentiels. La police n'a pas le droit de fournir à des tiers des renseignements sur d'autres citoyens. Seul le tribunal peut en prendre connaissance.

Que reste-il à la pauvre femme, sinon d'aller devant la jus-

tice ? Trois semaines plus tard, le juge la convoque.

- Vous désirez une pension alimentaire ? Bon. Combien gagne votre mari ? Où travaille-t-il ? Où habite-t-il ?

#### Il mène une vie confortable ailleurs

Questions auxquelles Mme. X ne saurait répondre. La procédure doit être ajournée. Le magistrat chargé de l'affaire devra requérir l'adresse qui ne sera, entendons-le bien, jamais révélée à l'intéressée. Cinq mois plus tard, le juge d'instance attribue à la femme une allocation de 250 francs. Mais l'homme ne paye pas. Intervient alors une procédure en correctionnelle. Monsieur X fait appel contre le jugement. Entre-temps, 18 mois se sont

écoulés. Mme. X et ses garçons ne savent plus que devenir, tandis que Monsieur X mène pendant ce temps une vie confortable.

De semblables situations ne sont vraiment pas, soulignons-le, en accord avec l'évolution des institutions sociales de l'état français. Et c'est avec passion que l'avocate parisienne, Me Denise Petit-Moreau, se met en quatre pour qu'enfin le cri de détresse des femmes abandonnées soit entendu. Elle réclame :

«Celui qui abandonne sa famille doit comparaître (s'il est pris) devant la justice et être condamné comme déserteur.»

- C'est le seul moyen, dit-elle, pour que les hommes prennent enfin conscience de leur devoir !

### La loi de la liberté individuelle

Son mari, Louis Stanislas Moreau, également avocat et en même temps Conseiller municipal de Paris, accuse la police de favoriser la fuite des époux.

- Ce n'est pas vrai, répond le Préfet. Ce que nous faisons pour la famille est énorme, car la recherche de personnes privées dans l'intérêt d'autres personnes privées est illégale. Nous le faisons quand-même. Si nous donnions l'adresse des fugitifs à leurs épouses, nous agirions carrément contre la loi de la liberté individuelle. Mais nous aidons malgré tout la famille, puisque nous révélons ces adresses au tribunal. Nous ne pouvons faire mieux. Ce n'est point à la police, mais au Parlement, de changer la loi!

Mais comment la loi sur la liberté individuelle peut-elle s'ajuster à l'article 108 du code



Le reporter Franz Weber à la préfecture de Police dans l'ancre de la "Recherche dans l'intérêt des familles"

civil où il est dit : «La femme mariée n'a pas d'autre domicile que celui de son mari», et à l'article de cette loi : «Le choix du domicile est affaire du mari. La femme doit habiter chez lui; l'homme doit l'héberger ?

- Voilà, dit Me Petit-Moreau avec vigueur : La femme mariée n'a pas d'autre domicile que celui de son mari. Le choix du domicile est affaire du mari. La femme doit habiter chez

lui ; l'homme doit l'héberger !

- C'est clair ! s'exclame l'avocate : La femme doit habiter chez son mari, la loi le demande. Je ne puis comprendre pourquoi la police lui soustrait alors l'adresse de son époux qui a visiblement violé la loi !

Et de relever :

- Ainsi donc, la loi du mariage ne concorde simplement pas

avec celle de la liberté individuelle. On doit trouver un nouvel article.

### Pensions alimentaires avancées par l'état

Cet amour de la liberté individuelle du Français séduit aussi des étrangers - comme le cas ci-après le démontre..

Signor B. vend en Italie tous les biens de sa femme et s'installe avec elle à Paris. Un an plus tard, il obtient la nationalité française. A ce moment, il disparaît, abandonnant sa femme, mais en gardant les biens de celle-ci. Un peu plus tard, on le trouve dans un bon hôtel où il vit avec sa concubine. Et un peu plus tard encore, avec l'argent de sa femme, il s'achète une voiture, un atelier, un appartement, et met le tout au nom de sa concubine. Inutile de dire qu'il ne verse à son épouse aucune pension alimentaire et que, pour vivre, la malheureuse doit se faire engager comme serveuse dans un restaurant.

On pourrait citer des douzaines, des centaines, même des milliers de cas similaires. Et que dire du percepteur qui met aux enchères le mobilier de la femme abandonnée, parce que le fugitif introuvable n'a pas payé ses impôts ?

Me Petit-Moreau, l'ange gardien des femmes abandonnées, propose aujourd'hui un nouvel article de loi préservant ses protégées au moins de leurs soucis financiers. A l'instar du Danemark, l'état devrait leur avancer des pensions alimentaires. La Perception s'occuperait ensuite de faire rentrer l'argent déboursé. Car il est de fait qu'en France comme ailleurs, quand la Perception des impôts traque un payeur récalcitrant, la liberté individuelle n'a plus cours ! ■

### Qu'en est-il aujourd'hui ?

D'après nos recherches, selon le droit français actuel, ce n'est pas d'avoir quitté le domicile conjugal sans laisser d'adresse qui constitue le délit d'«abandon de familles», mais le fait de ne pas payer à la famille une contribution financière ordonnée par la justice (article 227-3 du Code Pénal actuel) ; auquel délit il faut ajouter comme infraction annexe le fait de ne pas avoir notifié le changement de domicile aux personnes ou à la personne à laquelle la contribution judiciairement fixée est due (article 227-4 du C.P.).

- La contradiction dénoncée à juste titre par Maître Petit-Moreau entre l'obligation pour la femme d'habiter au domicile de son mari et l'impossibilité qu'elle avait de se procurer l'adresse de ce domicile lorsque le mari l'avait abandonnée, cette contradiction n'existe plus aujourd'hui puisque le Code Civil français dit que «la résidence de la famille est au lieu qu'ils (les époux) choisissent d'un commun accord» (article 215).

- S'il demeure vrai que la disparition sans trace du mari (ou, réciproquement, de l'épouse) n'est pas en soi un motif d'obtenir la révélation de son adresse par la justice au conjoint délaissé, il n'en est pas de même si cette disparition est révélatrice d'un accident ou d'un crime, auquel cas la justice, sur plainte, enquêtera.

- Enfin, dans tous les cas, y compris celui de l'abandon volontaire, il demeure la possibilité de recourir aux services d'un détective privé - mais il est vrai que ce n'est pas gratuit (ni nécessairement fructueux)...

## Les lecteurs ont la parole

### Les «vieux» ne savent plus vieillir

Je suis d'accord que les «vieux» sont mis de côté et que l'entrée dans une maison de retraite peut être un drame, surtout si l'on est obligé d'abandonner son animal préféré. Mais il faut aussi dire qu'avec toutes ces informations sur la jeunesse éternelle, les «vieux» ne savent plus vieillir. Combien de désoccupés – vieux ou jeunes – qui se promènent en rêvant au temps passé au lieu de vivre dans la réalité. Les «petits vieux» pourraient être encore très actifs non pas en allant à la discothèque du coin, mais en apprenant une autre langue ou en ramassant en passant des papiers qui traînent sur le sol. En observant la nature, en lisant les nouvelles mais dans un sens positif. La vie est la vie. Il y a un temps pour tout.

### A propos de Vieillesse...

Ne pas trop idéaliser les vieux d'autrefois. S'il est vrai que leur savoir-faire a longtemps été le guide pour la jeunesse, les choses changeant lentement, actuellement le monde va vite et le savoir-faire est passé des mains des vieux à celles des jeunes. Jeunes qui ont été mal préparés par ceux qui sont vieux aujourd'hui. Mal préparé à être chefs de cordée assumés autrefois par les personnes âgées. Et quand un chef de cordée mal préparé se trouve en face de multiples voies nouvelles, il y a évidemment confusion.

René Vuille  
6826 Riva San Vitale

### Vive la loi du talion

J'ai toujours beaucoup apprécié les lettres passionnantes et passionnées de Madame Arika Lindbergh. Sa lettre du dernier journal trimestriel envers les personnes âgées m'interpelle parce que je suis une vieille dame de 77 ans. A la lecture de l'attitude méprisante et inadmissible de cette jeune doctoresse ophtalmologiste, la moutarde m'est montée au nez. Voyons un peu: «Souriante, une dame aux cheveux argentés, entre d'un pas vif dans le cabinet de consultation d'une ophtalmologiste d'une trentaine d'années. Sans la saluer ni lui sourire, celle-ci intime à sa patiente, du ton cassant qu'on n'oserait plus prendre à l'école: «Bon! – on pose ses petites affaires là, et on s'assied, ici!»

D'aucuns diront que ce n'est qu'une faute vénielle. Non et non, elle ne l'est pas, à plus forte raison quand elle provient d'un médecin. La preuve: SERMENT DE GENEVE. Adopté par l'Assemblée générale de L'Association Médicale Mondiale à Genève, Suisse, septembre 1948. Alinéa 3: J'exercerai mon art avec conscience et dignité. «Dignité» - ce qui signifie respect dû à une personne, à une chose ou à soi-même. Dignité de la personne humaine. Retenue, gravité dans les manières. Cette doctoresse aurait mérité une sanction. Une meurtrissure peut laisser des traces. L'appui d'un avocat est parfois nécessaire. Nous avons le droit de nous plaindre, je précise dans ce cas, au médecin cantonal et à la FMH (Fédération des médecins helvétiques). Se défendre, oui, mais surtout agir avec la loi du talion (œil pour œil,

dent pour dent) c'est la meilleure des thérapies.

Lydia Castelberg  
1226 Thônex

### C'est l'amour qui fait défaut

L'article concernant la «Vieillesse méprisée» m'a énormément choquée. Je suis à la retraite, grand-mère et toujours active, je peux donc me permettre de vous dire qu'il est choquant de décrire la jeunesse sous un tel jour. J'aime les jeunes, si l'auteur de votre article voit la jeunesse de cette manière, je la plains énormément. Mon médecin dentiste par exemple adore les personnes âgées et en prend un soin tout particulier, car, dit-il: «J'ai adoré ma grand-mère!» C'est l'amour de l'autre qui fait défaut. Les jeunes sont le produit de l'éducation des parents, des grands-parents parfois et de la société. Au lieu de critiquer les jeunes ne serait-il pas préférable de montrer leurs côtés positifs?

Claudine Joho  
1253 Vandoeuvres

### Un tableau trop idyllique

C'est toujours avec intérêt que je lis le Journal de Franz Weber. Un pays comme la Suisse – facilement porté au conformisme – ne peut que bénéficier de prises de positions et de réflexions comme celles offertes par ce journal, même si elles sont parfois dérangeantes.

Dans cette perspective, j'ai été interpellé par l'excellent article d'Arika Lindbergh intitulé «Vieillesse méprisée – Jeunesse sans racines...» paru dans le numéro de janvier – mars 2009. Bien qu'approchant moi-même de 77 ans (l'âge où – d'après un slogan bien connu – on n'est plus censé s'intéresser aux aven-

tures de Tintin!), je n'ai encore jamais subi les affronts et les commentaires désobligeants évoqués dans cet article et j'ose espérer qu'il en ira de même tant que Dieu me prêterait vie! «La vieillesse est un naufrage» aurait dit le Général de Gaulle, mais elle peut aussi être une navigation heureuse sur une mer apaisée, avec une liberté d'action et de parole que notre société n'offre pas – ou plus – à ses éléments perçus comme «productifs».

Le tableau idyllique qu'Arika Lindbergh trace du statut des vieillards dans d'autres sociétés que la nôtre ne correspond malheureusement pas toujours à la réalité, comme en témoigne le fameux test du cocotier que certaines peuplades polynésiennes faisaient subir à leurs vieillards. Il y a de cela 25 siècles, le grand poète grec Sophocle évoquait dans «Edipe à Colonne» «la vieillesse exécrationnable, l'impuissante, l'insociable, l'inamicale vieillesse, en qui viennent se rejoindre tous les maux, les pires maux». De nos jours, on se montre heureusement plus charitable envers les vieux, en tout cas sur le plan matériel!

D'un autre côté, il faut aussi admettre que certaines personnes ont peine à accepter leur statut d'ainés et ont parfois tendance à «s'incruster» ou à s'ériger en donneurs de conseils non sollicités, d'où la difficulté de combler le fossé entre la sagesse (présumée) des aînés et la réceptivité (très relative) de leurs cadets.

Georges-André Cuendet  
1223 Cologny

### La source de la bêtise humaine

Je soutiens avec plaisir votre

Fondation, et lis avec encore plus de plaisir votre revue trimestrielle. Je profite de ce message pour vous féliciter de votre qualité rédactionnelle... Il est tellement dommage que les «soit disant médias» publics ne s'inspirent pas plus de vos textes. Etant moi-même rédacteur de certains textes destinés à des Newsletter de motivation (je suis coach financier, avec une approche plutôt spirituelle de l'argent) et ayant apprécié le dossier intitulé «Quand les banques font marcher la planche à billets» je me suis dit que mon texte sur «les origines de l'argent» pourrait vous intéresser.

Je pourrais également vous faire part de mes réflexions sur le lien indéniable entre l'alimentation protéinée-carnée et la violence et l'agressivité qui se sont généralisées ces dernières années. Il est évident que la bêtise actuelle des êtres humains doit bien trouver une source quelque part, et que celle-ci se trouve presque certainement dans nos erreurs alimentaires.

*Claude Dalla Palma  
1814 La Tour-de-Peilz*

### **Eoliennes contre centrales nucléaires**

J'ai eu l'occasion de lire dans votre journal n° 85, une réflexion de lecteur critiquant avec virulence l'implantation d'éoliennes sous le titre «Terribles éoliennes» qu'elle accuse de défigurer les crêtes du Jura et comparant même de tels sites à des complexes industriels. Ainsi, pour des raisons purement esthétiques, nous empêcherions la création de production d'énergie renouvelable propre, alors que le Conseil fédéral prévoit la construction de deux nouvelles centra-

les nucléaires dans les années à venir.

Quel est l'impact de ces «terribles» éoliennes, démontables, faciles d'entretien, non polluantes et même agréables à regarder, en comparaison à ces centrales nucléaires dont on sait aujourd'hui qu'elles sont responsables de cancers même dans le cadre d'une exploitation normale? Quels seraient les conséquences pour la Suisse d'un accident majeur, voir d'un attentat dans une de ses centrales? Qu'a-t-on fait et que fait-on encore aujourd'hui des tonnes de déchets radioactifs issus de ces centrales?

Il est vrai que la radioactivité ne dérange pas, puisqu'elle ne se voit pas... contrairement à ces TERRIBLES éoliennes.

*Eric Pasquier, 1024 Ecublens*

### **Sauver Lavaux - Le moment ou jamais**

A propos de la lettre de M. J.-F. POTTERAT, syndic de Cully, dans le Régional no 462 du 8 au 15 avril 2009 concernant l'initiative de «Sauver Lavaux III» de Franz WEBER. En adoptant la position qui est la sienne, en réalité M. J.-F. POTTERAT ne s'adresse pas aux amis de Lavaux comme il prétend le faire dans sa lettre. Il est évident que les amis de Lavaux sont toutes les personnes qui ont à cœur que ce vignoble en terrasse, avec ses villages vigneron typiques, garde son caractère authentique qui en fait une région digne de figurer au Patrimoine mondial de l'UNESCO et d'y rester inscrite.

C'est précisément ce que vise l'initiative populaire «Sauver Lavaux» lancée par

Franz WEBER. Cette initiative a pour objectif de modifier la Loi sur le plan de protection de Lavaux afin de renforcer la protection de cette région. Le renforcement de la sauvegarde de Lavaux a d'ailleurs été voulu par 80,98% des citoyens de notre canton qui ont voté en faveur de son inscription dans la constitution vaudoise.

Des ouvrages qui enlaidissent cette belle région ont déjà été construits ou pourraient l'être à l'avenir. On donnera pour exemples le parking projeté à St-Saphorin, le parking de Riex, le projet de construction d'un bâtiment de 10 appartements, de deux parkings couverts pour 18 voitures dans le vignoble du Châtelard à Lutry ou le projet de plan de quartier prévoyant la construction de 6 bâtiments locatifs à Aran.

L'initiative populaire lancée par Franz WEBER a justement pour objectif d'éviter que de tels ouvrages, qui n'ont aucun lien avec la viticulture, puissent être construits. La modification de la loi proposée entend préserver l'élément essentiel du travail des vigneron, c'est-à-dire la vigne. C'est en pre-

mier lieu cet élément qui permettra aux vigneron de continuer à vivre et non le grignotage progressif du vignoble par des constructions qui, de surcroît, abîment la beauté de ce paysage.

L'initiative proposée répond ainsi au bon sens contrairement à ce que prétend M. J.-F. POTTERAT. Ne pas renforcer la loi actuelle revient à permettre une pression immobilière constante et à mettre Lavaux en grave danger. Cette belle région ne gardera son charme que si l'on y empêche qu'elle devienne une cité-dortoir en périphérie de l'agglomération lausannoise et de la Riviera avec va-et-vient de véhicules.

La modification de loi proposée prévoit en outre que des exceptions de peu d'importance à l'interdiction des constructions nouvelles dans le territoire des villages et hameaux et dans celui de centre ancien de bourgs peuvent être consenties pour autant qu'elles répondent à des besoins avérés et prépondérants de l'exploitation viticole. Elle vise ainsi à protéger la beauté de cette région tout en permettant aux vigneron de maintenir ou d'accroître leur outil de pro-



duction. Il faut encore relever que le projet de loi modifiée proposé permet des constructions souterraines, par exemple parkings ou hangars viticoles.

Au contraire donc, si l'on veut que le vignoble subsiste et les villages gardent leur cachet, il faut apporter un appui massif à l'initiative, c'est le moment où jamais.

*Marcel Heider, av.*

*Vice-président 1  
de Sauver Lavaux*

*Laurent Kohli, av.*

*Vice-président 2  
de Sauver Lavaux*

1820 MONTREUX 2

### L'essentiel

#### est le dieu dollar

Quand c'est fini ça recommence et ce en regard de la troisième initiative de Lavaux, à croire qu'à l'occasion l'on nous prend pour les émules de Boileau. Me référant à l'article pertinent de Madame Nina Brissot (Régional N° 460) ayant pour titre «La nouvelle fête des vendanges se prépare». Dans cette narration un passage a retenu tout particulièrement mon attention, non pas sur la fête en question mais sur le passé et le présent de Lutry en augurant une possible récurrence sur l'avenir de Lavaux. Voici l'article qui doit faire réfléchir :

«Lutry devenait de moins en moins agraire et de plus en plus habitée par des étrangers, le prix de l'immobilier ne permettait pas aux locaux de rester sur place, l'impossibilité d'agrandir l'existant ne permettait pas non plus aux familles de créer des annexes pour y vivre».

Est-ce donc ça le beau résultat d'avoir évité «une chape de plomb» sur cette ville !



Mais qu'à cela ne tienne pour certains. L'essentiel est le dieu dollar, cette divinité mercantile qui fait s'incliner de plus en plus de monde et inspirer le célèbre Gilles pour composer sa chanson sur le dieu dollar. En résumé, sous l'égide du bienfaiteur Franz Weber, l'on ne dira jamais assez combien nous devons lui être reconnaissants, il a des facultés intuitives développées assorties à un sens inné de la réprobation justifiée.

*Ode Braendli*

1814 La Tour-de-Peilz

### Préservons nos Terres agricoles

Suite au contact récent de mon ami Armand Schürmann, agriculteur, auprès de votre secrétariat, je me permets de vous faire parvenir un document concernant la disparition progressive et inéluctable du sol agricole suisse. A l'évidence, nous ne sommes que deux personnes dans la région (nous habitons le petit village des Evouettes, proche du Bouvet), pour l'instant, à nous inquiéter du sort de notre sol helvétique. Nous le savons bien, nous n'avons aucun poids politique, aucun poids médiatique et nous sommes fondus dans la masse des gens sous diktat politico-éco-

nomique. Mais malgré cela, nous nous devons de nous manifester d'une manière ou d'une autre.

Notre Sol Suisse est notre Patrimoine, de la même manière que vous avez défendu Le Lavaux en l'inscrivant au patrimoine mondial de l'UNESCO (30 ans de lutte !). Nous considérons donc que notre Sol Nourricier fait d'autant plus partie de notre Patrimoine, car c'est également la Substance de Vie de notre Pays !!

Le jour où le sol agricole suisse ne sera plus que portion insignifiante, voire plus que d'affectueux souvenirs dans nos mémoires, nous aurons, hélas, plus que les yeux pour pleurer et regretter le temps passé où ces sâtanés paysans étaient honteusement et de manière incompréhensible soutenus par des paiements directs ! Alors nous ne pourrons plus revenir en arrière et nous serons trop dépendants de pays étrangers pourvoyeurs de denrées alimentaires. Je n'ose penser au jour où notre autoapprovisionnement ne sera que de 20 % peut-être et que surviendra vraiment la crise alimentaire mondiale avec prix des produits à la hausse. Nous se-

rons à la merci de ces pays producteurs qui penseront d'abord à eux en exportant beaucoup moins et cela évidemment ne sera que néfaste pour notre économie et notre population. Nous perdrons le contrôle au niveau de la quantité de denrées qui sera nécessaire à notre population, de la qualité des produits importés, de la manière dont ils seront produits et surtout, le pire, de l'impact additionnel de notre demande en produits sur les populations de ces pays-là (accroissement de la pauvreté, famine, esclavagisme, exode rural, etc) ... Et bien entendu, nous serons également le jouet de certains gouvernements qui profiteront de cet état de fait pour faire pression sur la Suisse et son gouvernement afin d'obtenir certains avantages indus !

Un exemple particulier nous avait frappé durant l'année 2008. Il s'agit de l'importation de 2690 tonnes de pommes de terre d'Egypte, alors que des émeutes de la faim ont lieu au même moment dans ce pays-là ! De plus, cela a concurrencé nos producteurs suisses. Ainsi, cet exemple parmi d'autres nous montre qu'on est prêt à importer de plus en plus. Il arrivera un jour où le taux d'importation de produits consommés en Suisse sera bien trop élevé, mais on le considérera comme une façon normale de vivre, c'est-à-dire, de se nourrir dans l'assiette des populations pauvres de pays émergents.

Nous sommes conscients que cette diminution de terres arables ne concerne pas une région particulière ou un lieu particulier que nous voudrions défendre, comme

l'Altiport de Verbier ou le Simmental pour lesquels vous vous êtes battu, mais un ensemble disparate de surfaces essentielles pour notre autosuffisance alimentaire, ce qui s'avère plus difficile.

Nous essayons donc de mener un combat à notre petit niveau en tentant d'utiliser certains médias, mais sans trop de succès. Pour commencer, nous avons ainsi récemment essayé d'attirer l'attention de la population valaisanne en voulant insérer un article dans le "Nouveliste". On nous a relégués et redirigés vers le courrier des lecteurs. Ce journal, coloré politiquement, fait donc un blocage d'informations, car cela fait un mois que nous nous entendons dire que notre texte va passer dans le

forum lecteur et nous ne voyons toujours rien venir... Cet écrit se trouve en annexe. Seul le journal 24 heures que nous avons contacté a passé un article sur le sujet. Je vous mets en annexe également l'article en question paru dans ce journal. C'est un début, mais il faut bien commencer une fois...

Nous envisageons d'en faire encore un autre qui traite de l'autosuffisance alimentaire et sera lié bien évidemment au premier article déjà paru. Il faut remarquer que l'article du 24 heures concerne uniquement la disparition du sol agricole, tandis que celui du Nouvelliste est plus général.

Vous voyez donc là que nous ne pouvons pas avoir suffisamment d'influence pour bouger les choses, les idées auxquelles nous croyons. Et c'est pourquoi nous prenons contact avec vous. Nous pensons que votre influence

particulière dans les domaines de la préservation de la nature, des animaux, du paysage et du patrimoine ne serait que bénéfique pour que nous puissions nous faire entendre.

Est-ce que la population suisse ne serait pas dans son droit d'avoir l'assurance absolue de conserver son Sol Cultivable au travers d'une initiative populaire ? Je sais, cela peut prêter à sourire, mais nous pourrions imaginer que cela se fasse sous forme d'un article de loi fédérale, que nous puissions faire valoir chaque fois qu'un cas de disparition de sol agricole se présente !

*Armand Schürmann*

*Nicolas Seydoux*

*CH-1897 Les Evouettes*

*CH-1897 Les Evouettes*

#### **Pauvres cochons**

Ma fille m'a donné l'envie de vous soutenir et je m'en réjouis. J'aimerais par la même



occasion vous dire un grand BRAVO pour tout ce que vous faites. Je fais beaucoup de mon côté car les misères dans ce monde deviennent jour après jour plus catastrophiques. J'ai une question; j'ai vu les progrès pour les abattoirs en Allemagne et suis heureuse. Seulement je ne com-

prends pas pourquoi la détention des porcs y compris maman et bébé est toujours aussi désastreuse ?

*Margareth Jaccaud*

*1530 Payerne*

**Chère Madame, un article de fond à ce sujet paraîtra dans notre prochain numéro. La rédaction.**

#### **Avant-gardiste**

Cela fait 20 années et plus que j'essaye la persuasion auprès des mangeurs de cadavres d'animaux Sans résultat ! C'est pourquoi je n'emploie plus la gentillesse et la douceur pour expliquer quoi que ce soit, mais je radicalise le problème. Les carnassiers humains n'arrêtent pas de ressasser l'excuse idiote : mais ce n'est pas moi qui tue les animaux, ils sont déjà morts... Et de continuer de plus belle avec leur foie gras, veau, vache couvée... Donc, j'avertis mes amis que je ne veux pas entendre de complainte de leur part si l'on torture un chat ou un chien alors qu'eux le font tous les jours dans leur assiette.

Voilà ma position de ce jour, et j'en ai le droit aussi. De ce fait, je ne vais pas dans des w-e où je suis obligée de supporter des mangeurs de viande à côté de moi. Les défenseurs d'animaux devraient aussi se radicaliser et par exemple, les ONG sur place qui récoltent de l'argent pour sauver des singes, éléphants, et autres, ne doivent pas proposer de viande pour les repas des volontaires.

Je suis anti-spéciste jusqu'au bout et une araignée ou un veau pour moi c'est la même chose !

Mais peut-être que je parle en tant qu'avant-gardiste et que le temps viendra où mon

discours n'aura plus lieu d'être.

*Christine Schneebeli*

*1204 Genève*

#### **Gare aux lynx**

Toujours en admiration pour votre courage et tout ce que vous faites pour le bien de l'humanité, je ne serai pas longue en détails. C'est au sujet du Grand Tétrás, qui, c'est bien triste, tente à diminuer... Pour sa disparition, j'ai entendu dire que dans le Jura, les Lynx mangent les oiseaux car ils sont faciles à attraper, vu qu'ils sont souvent immobiles au sol... Dans la forêt du Risoud il y a des lynx...

*Simone Wolter*

*1227 Carouge*

#### **Feux d'artifice**

Chère Vera Weber, c'est mon voisin qui m'a glissé votre article sur le Nouvel-liste du 18.4. "La ballade des gens heureux" pour lequel je vous félicite chaleureusement.

Ces jours il y a de la vie dans mon jardin. Un nid de mésanges (Kohlmeisen) dans une cruche en terre cuite (7 bébés). En plus un nid de merles dans la Berberitzia, un nid dans les palmiers du Rougequeue (Gartenrotschwanz).

Je ne fais que m'énerver quand à chaque "Hundsverlochete" il y a les feux d'artifices et je pense aux canards, aux cygnes, aux oiseaux, aux chats..., en plus l'air pollué que nous respirons. Comme j'habite près du Pierrier, surtout le 1er août avec les feux jusqu'à 15-20 min. ça détonne qu'on risque de sauter en l'air. Tout cet argent qui tombe en ruine dans l'air, nuisible pour hommes et animaux. Qui pourrait arrêter cette folie qui ne sert à rien du tout, sauf pour le commerce?

*Sonja Lavater, 1815 Clarens*

# La Suisse doit-elle légitimer les massacres de phoques ?

Le 5 mai 2009, le Parlement Européen a décidé par un vote historique **d'interdire en Union Européenne l'importation de tous les produits issus de la chasse aux phoques.**

C'est une décision que le monde entier attendait, une décision qui peut conduire à la fin de la chasse aux phoques commerciale.

Mais la Commission de la science, de l'éducation et de la culture (CSEC-E) du Conseil des Etats se met en travers. Elle souhaite **réglementer**, autrement dit : **légitimer** le commerce de ces produits honteux en Suisse !

**Impensable ! La Suisse, seul pays en Europe complice de la cruauté de la chasse aux phoques ?**

**Ne laissons pas faire cela ! Protestez !  
Écrivez au Conseil des États !**

**Ce que vous pouvez faire :**

- 1. Commandez des cartes de protestation à la Fondation Franz Weber, au 021 964 24 24, ou par e-mail à [ffw@ffw.ch](mailto:ffw@ffw.ch)**
- 2. Envoyez des e-mails de protestation depuis: [www.ffw.ch](http://www.ffw.ch)**



Depuis 1975, la Fondation Franz Weber **oeuvre pour la protection de la nature et des animaux. Aidez-nous à continuer !**

(Compte postal 18-6117-3, Fondation Franz Weber, 1820 Montreux, ou sur [www.ffw.ch](http://www.ffw.ch))

Fondation Franz Weber, Case postale, 1820 Montreux, Tél. +41 (0)21 964 24 24



## Moussaka façon GrandV

Pour 4 personnes / temps de préparation: environ 30min

- 600g Purée de pommes de terre (de préférence de la veille)
- 200g GrandV Hachi "Maison"
- 1 poivron vert
- 2 oignons
- 1 aubergine
- 2 tomates
- 2 gousses d'ail
- 4 c.à s. chapelure
- 1 c.à s. persil haché
- Sel
- poivre fraîchement moulu

1. Hacher les oignons et l'ail finement et les faire revenir dans de l'huile d'olive.
2. Couper l'aubergine, le poivron et les tomates en morceaux et les faire revenir successivement dans la poêle avec l'ail et les oignons. Y ajouter le "Hachi Maison".
3. Beurrer un plat à gratin et en couvrir le fond avec la moitié du mélange légumes/hachi. Recouvrir avec la purée de pommes de terre.
4. Recouvrir le tout avec le reste du mélange légumes/hachi.
5. Couvrir la moussaka avec un mélange de chapelure, de persil, d'ail et une cuillère à soupe d'huile. Gratiner au four pendant 10 min à 250°C.

A servir avec une belle salade de saison (cette recette convient aux végétaliens)

## Poivrons alla Nonna

Pour 4 personnes

- 4 poivrons rouges avec la tige
- 200g GrandV Spezzatino alla Nonna
- 50g pain blanc de la veille
- 70g margarine
- 50g oignons
- 1 gousse d'ail
- 250g tomates
- 80g céleri en branche
- 2 c.à s. herbes fraîches hachées (p. ex. persil, romarin, marjolaine, thym)
- 1/4l bouillon de légumes
- huile d'olive
- muscade, sel et poivre

1. Pour la farce, hacher finement les oignons et l'ail. Laver les tomates et le céleri en branche et les couper en petits morceaux. Couper les morceaux de seitan Spezzatino alla Nonna en deux avec un couteau et une fourchette.
2. Découper le pain en petit dés. Laisser fondre 30g de margarine dans une poêle et y faire bien dorer les morceaux de pain.
3. Laisser fondre le reste de la margarine dans la poêle et faire revenir les oignons et l'ail.
4. Ajouter le céleri, les tomates et le "Spezzatino alla Nonna", bien épicer et laisser braiser pendant 5 min. Ajouter les herbes et les morceaux de pain.
5. Laver les poivrons. Couper un couvercle en gardant la tige. Epépiner les poivrons.
6. Farcir les poivrons avec le mélange. Poser les poivrons farcis debout dans un plat à gratin et les napper d'huile d'olive. Verser le bouillon de légumes dans le plat. Laisser cuire 45 minutes au four à 200°C tout en couvrant avec une feuille d'aluminium afin que les poivrons ne deviennent pas trop foncés.

Servir avec: Riz, Polenta, pommes de terre vapeur ou purée de pommes de terre.

(cette recette convient aux végétaliens)

### GrandV Emincé «Bombay»

Un délire des sens !

Vous serez enchantés par la grande variété des arômes de ce curry équilibré – et vos invités apprécieront ! A servir avec du riz, de l'Ebli, des lentilles, etc.  
Composition : Epices variés, oignons, mélanges de curry, Seitan émincé.

### GrandV Stroganoff de seitan GrandV

Un émincé de seitan accompagné d'une sauce raffinée mais douce, que vous pourrez assaisonner et relever à votre goût. Poivre blanc, poivre de Cayenne et tabasco s'y prêtent à merveille, tandis que des lanières de paprika et de concombres au vinaigre viendront ajouter la dernière touche. A servir avec du riz, avec de la polenta ou même des rösti. L'alternative idéale au Stroganoff original!

Composition: Le plat est fait de légumes marinés relevés tels que céleri, oignons, carottes, choux fleur, et de cubes de seitan rôtis, le tout rehaussé d'herbes de provence : basilic, thym etc.

### GrandV Seitan mariné belle jardinière

La première création de notre nouvelle ligne antipasto. A picorer comme apéritif, coupé en petits morceaux pour agrémenter la salade, etc. Idéal comme en-cas. Un délice!

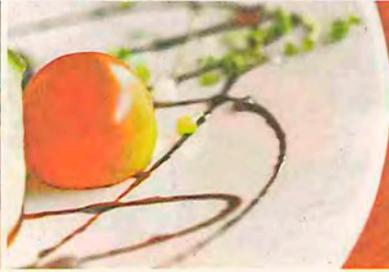
Composition: Le plat est fait de légumes marinés relevés tels que céleri, oignons, carottes, choux fleur, et de cubes de seitan rôtis, le tout rehaussé d'herbes de provence : basilic, thym etc.

### GrandV Spezzatino di seitan alla nonna

De petits morceaux de seitan, une sauce tomate succulente et beaucoup d'herbes fraîches. Il s'agit d'un produit à double emploi : utilisé comme met complet ou comme sauce « al sugo », il s'accorde à merveille à toutes les sortes de pasta. Vous pouvez également en napper vos premières asperges, les saupoudrer ensuite de parmesan et gratiner le tout pendant 12 minutes au four préchauffé – et vous avez un repas complet avec le «Buon gusto della cucina italiana».

Composition: Le plat est fait de légumes marinés relevés tels que céleri, oignons, carottes, choux fleur, et de cubes de seitan rôtis, le tout rehaussé d'herbes de provence : basilic, thym etc.

## Commande de Produits GrandV



Quantité	No art.	Article	Unité	Contenu	Prix en CHF	Total
_____	0002	Terrine «Grandhotel»	Terrine 1/2	250 gr	CHF 17.50	_____
_____	0003	«Rillettes» Gourmet-Party	Verre	200 gr	CHF 12.00	_____
_____	0004	Crème gourmande «Basilico»	Verre	200 gr	CHF 11.50	_____
_____	0005	Crème gourmande «Pomodori»	Verre	200 gr	CHF 13.70	_____
_____	0006	Crème gourmande «Forestière»	Verre	200 gr	CHF 14.85	_____
_____	1001	«Traditionnelle» Emincé	Verre	200 gr	CHF 9.70	_____
_____	1005	«Traditionnelle» Emincé	Verre	400 gr	CHF 14.65	_____
_____	1002	«Saveur d'Asie» Emincé	Verre	200 gr	CHF 8.75	_____
_____	1006	«Saveur d'Asie» Emincé	Verre	400 gr	CHF 12.15	_____
_____	1003	«Célestine Bombay» Emincé	Verre	200 gr	CHF 10.30	_____
_____	1007	«Célestine Bombay» Emincé	Verre	400 gr	CHF 15.75	_____
_____	1004	Stroganoff	Verre	200 gr	CHF 10.70	_____
_____	1008	Stroganoff	Verre	400 gr	CHF 16.50	_____
_____	1010	Seitan belle jardinière	Verre	200 gr	CHF 9.80	_____
_____	1009	Seitan belle jardinière	Verre	400 gr	CHF 14.60	_____
_____	1011	Spezzatino alla nonna	Verre	200 gr	CHF 11.00	_____
_____	1012	Spezzatino alla nonna	Verre	400 gr	CHF 16.25	_____
_____	1013	Hachi «Maison»	Verre	200 gr	CHF 11.50	_____
_____	1014	Hachi «Maison»	Verre	400 gr	CHF 16.70	_____
_____	2003	Nouilles tournées bio	Sachet	500 gr	CHF 6.10	_____
_____	5001	Chutney de manque - de pêche - d'abricot	Cart. à 3 verres	100 gr	CHF 19.50	_____
_____	5002	Chutney de pêche	Verre	100 gr	CHF 7.20	_____
_____	5003	Chutney de mangue	Verre	100 gr	CHF 7.80	_____
_____	5004	Chutney d'abricot	Verre	100 gr	CHF 7.00	_____
_____	7001	Corbeille cadeaux (1x Rillettes Gourmet-Party, 1x crème basilico, 1x Seitan Traditionnelle, 1x Hachi maison, 1x 250 gr Terrine, nouilles bio) Corbeille			CHF 60.00	_____
		Port et frais emballage écologique			<b>Total</b>	_____

Nom/Prenom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Code postale, lieu: \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_

Date: \_\_\_\_\_ Signature: \_\_\_\_\_

Fin à l'expédition dans les trois jours ouvrables

# Grandhotel Giessbach

## Le château de conte de fée au dessus du lac de Brienz

«Voir et aimer Giessbach, c'est aimer et préserver Giessbach!»

Giessbach est un rêve, une source de jouvence, un deuxième chez-soi. «Giessbach est une terre d'asile pour gens heureux», selon les mots d'une journaliste renommée.

«Je voudrais contribuer à conserver intact ce coin de paradis. Que pourrais-je faire?», nous demandent souvent des hôtes enthousiastes.

Depuis peu, une opportunité fascinante vous est proposée:

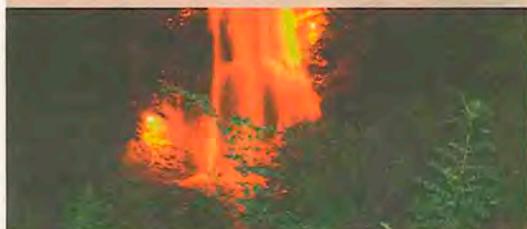
Devenez membre bienfaiteur VIP de Giessbach!

Un club sélect d'amis de Giessbach, dont on attend beaucoup, et qui sont en droit d'en attendre beaucoup.

Voir et aimer Giessbach, c'est aimer et préserver Giessbach!

Demandez la brochure d'information complète à l'aide du coupon réponse ci-joint.

## Les perles de la saison du jubilé 2009



Mardi 21 juillet

### Illumination des cascades avec des feux de Bengale Notre funiculaire de Giessbach célèbre son 130ème anniversaire !

Parallèlement à cet anniversaire mémorable du plus vieux funiculaire d'Europe, nous célébrons aussi l'obtention d'une nouvelle concession pour les 25 prochaines années. C'est une excellente occasion pour illuminer les cascades de feux de Bengale, dans la grande tradition: ce jeu de couleurs somptueux a, dès le début de l'ère Giessbach, attiré des visiteurs du monde entier. Début à 22 h, durée 15 minutes environ.



Vendredi 25 septembre

### Dîner théâtre à «L'Auberge du Cheval blanc» pour la célébration du 25ème anniversaire de Giessbach

(en langue allemande, très librement d'après l'opérette « Im weissen Rössl »)

Qui ne connaît pas la célèbre opérette «L'Auberge du Cheval blanc», avec le très galant maître d'hôtel Leopold (Alessandro di Cesare) et sa patronne si déterminée Josepha (Sandra Thomi)? Amour, dispute et réconciliation: voilà ce qui est en jeu. La ravissante Clara (Arabelle Rozinek) et le beau Célestin (William Lombardi) nous plongent dans une atmosphère de fête et de grands sentiments. Les quatre protagonistes de l'ensemble Edelvoice (edelvoice.ch) jouent et chantent les célèbres mélodies de Benazky, Gilbert, Granichstaedten, Löwe et Stolz, suscitant l'émotion du public.

Une soirée d'opérette de grande classe vous attend: pleine de fraîcheur, d'humour et de merveilleuses mélodies – et un délicieux dîner composé de 4 plats !

19.00 h, Sfr. 175.—



Samedi 5 décembre

### Bal dans la féerie d'un paysage hivernal

Pour clôturer en beauté l'année du jubilé, nous organisons un bal d'hiver pour la première fois dans l'histoire du Giessbach. Dans le cadre intimiste et chaleureux de l'hôtel, fermé en hiver, dans l'ambiance tout à fait particulière du merveilleux salon Davinet, nous célébrons pour la dernière fois de l'année le jubilé de Giessbach. Orchestre de danse de Moody Tunes, apéritif au Champagne, buffet de gala et show.

18.30 h, Sfr. 250.—

(chambres disponibles à l'hôtel)

**Dimanche 14 juin, 15h30, CHF. 25.-**

**Le grand ENSEMBLE LUDUS de Berne**

Direction Jean Luc Darbellay

Grand concert symphonique dans la salle Belle Époque.

**Du lundi 24 au dimanche 30 août**

**Semaine de l'hôtel historique**

Un programme riche et varié de tous les Swiss Historic Hotels en Suisse. Le programme détaillé sera diffusé ultérieurement. (Infos sous: [www.swiss-historic-hotels.ch](http://www.swiss-historic-hotels.ch)). A Giessbach, une visite de l'hôtel sera organisée tous les jours à 14h pendant cette semaine. Inscription par tél. au 033 952 25 25

**Dimanche 30 août, 15h, CHF. 10.-**

**Il était une fois...**

Contes pour enfants au château enchanté La conteuse Barbara Ehrat lira des contes de Grimm pour nos hôtes, petits et grands. (en allemand)

**Dimanche 20 septembre, 15h30, CHF. 20.-**

**Le petit ENSEMBLE LUDUS de Berne**

Direction Jean Luc Darbellay

**Vendredi 2 octobre, 21h15, CHF. 85.-**

**Le monde du whisky et de la musique écossaise**

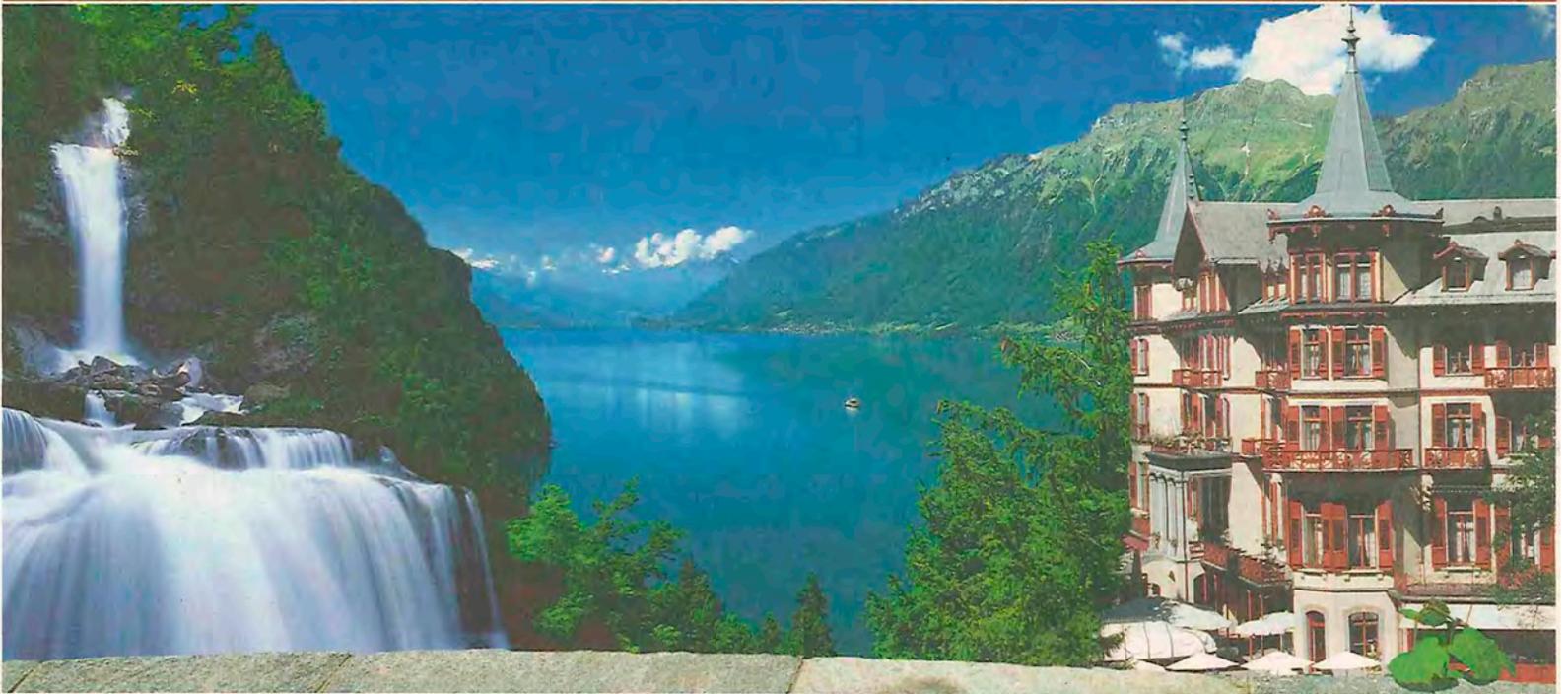
Mark Chesterfield vous racontera l'histoire et l'origine fascinantes de toutes les sortes de whisky qu'il vous présentera. Cigares, chocolat, fromages, et plus encore, ainsi que la musique écossaise accompagneront cette soirée. Le prix comprend une dégustation de whisky, de cigares et autres délices. Soirée en langue anglaise.

Grandhotel Giessbach, 3855 Brienz, Suisse  
Tel. + 41 (0)33 952 25 25 Fax: + 41 (0)33 952 25 30  
[grandhotel@giessbach.ch](mailto:grandhotel@giessbach.ch) [www.giessbach.ch](http://www.giessbach.ch)



*Grandhotel Giessbach*

swiss  
historic  
hotels



Le plus beau joyau dans la couronne de l'Oberland bernois est Giessbach.  
Visitez-le !

Notre offre très prisée

## *Magie de printemps au château de conte de fée*

### **3 nuits – 1 gratuite**

Valable jusqu'au 30 juin 2009

Arrivée possible dimanche/ lundi/ mardi/ mercredi

Jours fériés exclus

Chambre double Romantique	Sfr. 608.–	au lieu de Sfr. 852.–
Chambre double Bellevue	Sfr. 768.–	au lieu de Sfr. 1'062.–
Junior-Suite	Sfr. 908.–	au lieu de Sfr. 1'272.–
Giessbach-Suite	Sfr. 1'088.–	au lieu de Sfr. 1'572.–
Chambre simple Romantique	Sfr. 344.–	au lieu de Sfr. 486.–

Les prix s'entendent par chambre, pour 3 nuits,  
buffet petit-déjeuner inclus

### **Profitez de notre «Forfait Culinaire»**

1 soirée avec des menus variés au Parkrestaurant face aux  
chutes impressionnantes de Giessbach

1 soirée avec menu de dégustation raffiné au restaurant  
gastronomique Le Tapis Rouge

Sfr. 171.– par personne

### **«Le château de conte de fée au dessus du lac de Brienz»**

GRANDHOTEL GIESSBACH\*\*\*\*

CH-3855 Brienz

Tel. +41 (0)33 952 25 25

Fax +41 (0)33 952 25 30

grandhotel@giessbach.ch

www.giessbach.ch